

Les travaux de construction du tunnel de Baregg, par lequel passera la route nationale 1, entre Neuenhof et Daettwil, avancent avec rapidité. Notre photo, prise d'avion, montre l'état actuel des travaux.

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RED., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 3 10 88, tél. adm. et publ. (039) 3 10 87, CCP 23 513. Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 22 69 10, CCP 10.8300. Genève: Argand 4, tél. (022) 32 42 40, CCP 12.2715. ABONNEMENTS: 1 mois Fr. 4.50, 3 mois Fr. 13.—, 6 mois Fr. 25.—, 1 an Fr. 50.— LE NUMÉRO 30 ct. Directeur: René Meylan. Rédacteur en chef responsable: Willy Brandt.

LE FRANÇAIS, NOTRE LANGUE

Le hasard veut que je sois né dans la ville de Lausanne. Le hasard — faut-il dire, comme certains esprits chagrins, le malheur — veut que dans la ville de Lausanne on parle le français. Le hasard — faut-il aussi dire le malheur — veut que les Lausannois soient heureux, fiers même, de parler cette langue. Le hasard veut qu'à l'époque où j'étais écolier, le français passait encore pour une langue importante, en tout cas aussi importante que l'allemand. Le hasard — faut-il dire le malheur — veut que mes parents ne parlent aussi que le français (sauf mon père qui s'exprimait également en tchèque). Le hasard — faut-il dire le malheur — a voulu que les gens parmi lesquels j'ai vécu dans ce bon canton de Vaud — contrairement aux Bienneis, par exemple — n'aient jamais éprouvé un sentiment d'infériorité à l'idée de ne parler qu'une langue et que, par ailleurs, avant 1939, on ait été peu pressé de façon générale en Europe d'apprendre l'allemand, de peur d'être annexé. Le hasard — faut-il dire encore le malheur — veut aussi qu'au moment de ma naissance et dans les années qui suivirent je n'aie pas su apprécier les événements et comprendre que j'étais destiné un jour à devenir conseiller national. Aussi ai-je cru bêtement que je pouvais être un honorable citoyen sans parler couramment l'allemand ou faire semblant. Il faut dire que la Constitution suisse me fortifiait dans ma croyance puisqu'elle dit à son article 116 que sont déclarées langues officielles de la Confédération l'allemand, le français et l'italien.

En entrant au Conseil national, j'imaginai sans peine que dans un pays à trois langues officielles, chacun doit faire sa part des choses, essayer de comprendre ce qu'on lui dit dans une autre langue officielle et ne pas compliquer à plaisir le travail de l'administration. La première commission du Conseil national où je siégeai comprenait 19 membres. Par hasard — je ne dis pas par malheur — j'étais le seul Romand présent. En cours de séance, le fonctionnaire — il s'agissait de l'auditeur en chef de l'armée et nous discutions du Code pénal militaire — qui, le matin en buvant son café avec moi, parlait allégrement le français, répondait en allemand à mes questions. Je ne m'en offusquai

pas. Chacun a sa langue maternelle dans laquelle il se meut à l'aise. L'important était qu'on me laisse parler la mienne. Au Conseil national, en séance plénière, je pus comme d'habitude constater que les discours étaient traduits simultanément et suivirent en

par Gilbert Baechtold
conseiller national

français la discussion. Dans les commissions, j'eus l'occasion de remarquer que d'autres que moi n'étaient pas bilingues et que bien de mes compatriotes suisses-allemands ne comprenaient guère le français.

Depuis que j'appartiens à la Commission des affaires étrangères, je constate que, le chef du Département politique étant de langue allemande, les rapports nous parviennent dans cette langue. A titre d'exemple, je posai un jour une question (on me permit de le faire en français) au sujet de l'Association des parlementaires de langue française. La réponse du département me parvint en allemand. Je me fis une philosophie, imaginant que dans le département dirigé par M. Bonvin les documents sont certainement rédigés en français. Mais un jour, j'eus besoin de la traduction d'un texte précis que nous avait remis le Département politique. Un texte d'importance, définissant en quelques dizaines de pages un aspect de notre politique étrangère.

Or, nous sommes dotés à Berne d'un secrétariat de l'Assemblée fédérale, d'une chancellerie fédérale et d'un service de documentation des députés. C'est à ce dernier que je m'adressai pour avoir la traduction de ce document (puis, plus tard, celle de deux autres). Je ne vis rien venir. J'écrivis à l'honorable service que s'il persistait dans son mutisme j'annoncerai publiquement que, membre d'une commission permanente, je ne pouvais obtenir le texte français d'une pièce essentielle. Le service de la documentation transmit ma lettre au chancelier de la Confédération qui me fit savoir qu'il avait demandé aux départements s'ils accepteraient de remettre désormais en allemand et en français les textes de caractère général. Je m'empressai de préciser à ce fonction-

naire que je ne demandais que la traduction de trois documents officiels précis dont j'avais besoin. « L'efficacité de votre chancellerie et des services de documentation et de traduction pour l'Assemblée fédérale est donc directement en cause à propos de ces trois seuls documents », précisai-je.

La réponse vient de m'arriver. Le chancelier de la Confédération me dit que le Conseil fédéral « considère que les textes dont je demande la traduction sont partie intégrante de procès-verbaux relatifs aux séances des commissions en question, que ces textes ne font d'ailleurs que consigner les déclarations des conseillers fédéraux, que les procès-verbaux étant tenus dans la langue des textes originaux, c'est-à-dire des rapporteurs, le Conseil fédéral, pour des raisons de principe, estime qu'il convient de renoncer à une traduction ».

Que de termes savants pour m'envoyer paître!

Vive le « français, notre langue »!
Vive le fédéralisme suisse!

Le cambrioleur regagnera l'Italie avec une jambe artificielle

Un ressortissant italien a été condamné par le Tribunal du district de Berne à vingt mois de prison, à deux années de privation de droits civiques, à l'expulsion du territoire suisse à perpétuité et aux frais de la cause.

Le condamné était arrivé en Suisse vers la fin du mois de janvier dernier. Il arrivait de Paris avec 100 000 livres en poche de provenance douteuse et sans permis de travail. Il se rendit tout d'abord à Lausanne avant de s'établir à Berne.

Dans la nuit du 31 janvier, profitant de l'absence du propriétaire, il pénétra dans la villa bernoise du directeur d'une grande entreprise nationale. Après avoir visité les lieux, il s'empara de cinq toiles d'une valeur de 59 000 fr., de bijoux pour 2300 fr. et de trois revolvers anciens valant 750 fr. Il roula les toiles et les dissimula dans des buissons aux environs de la villa. Il conserva les

autres objets dans sa chambre d'hôtel. Les fruits de son larcin furent mis par la suite en sécurité par les soins de la police.

Jugeant probablement son butin trop maigre, le malfaiteur récidiva la nuit suivante et jeta son dévolu sur une autre villa proche de la première. Malheureusement pour lui, le propriétaire se trouvait, cette fois-ci, dans la maison. Surpris, le cambrioleur sauta par la fenêtre du balcon. Il fit une chute de quatre mètres et se brisa la jambe gauche, ce qui ne l'empêcha pas de tenter de prendre la fuite, mais les policiers purent se saisir de lui.

Conduit à l'hôpital, il fut immédiatement opéré. Mais sa tentative de fuite, malgré sa jambe brisée, provoqua des complications, si bien que, au bout d'un mois, il fallut se résoudre à la lui amputer au-dessous du genou. Quand il aura purgé sa peine, le condamné regagnera l'Italie avec une prothèse.

réparation que les ressortissants de l'Etat où l'accident est survenu, sans qu'il soit tenu compte du fait que le dommage a été causé par un véhicule à moteur assuré, non assuré, étranger, volé ou inconnu.

Un alpiniste de la vallée du Rhin, qui voulait escalader le piz Sardonà avec quelques camarades, a eu une chance extraordinaire. Alors que le groupe se rendait en direction du piz Ségnez, et traversait de grosses menées, l'alpiniste glissa et tomba d'un rocher d'une hauteur de près de 50 m. Par bonheur, il s'en tira avec quelques fractures. Le sauvetage s'est fait à l'aide de plusieurs cordes de varappe et le blessé a pu être descendu à l'alpe de Sardonà d'où il a été conduit à l'hôpital.

Dans la soirée de jeudi, un enfant de 12 ans, le petit Jean-Claude Jordan domicilié à Riddes (district de Martigny), a été happé par le train non loin de son domicile. L'enfant a succombé à ses blessures.

Les gardes de la finance italiens ont arrêté une voiture qui leur semblait suspecte. Immatriculée à Côme, elle entendait entrer en Suisse par le poste de douane de Maslianico. A la suite d'une contrôle, les policiers ont découvert des billets de banque italiens de 10 000 livres pour une valeur totale de 30 millions de livres, soit près de 210 000 fr. Ils étaient cachés dans un double fond de la voiture. Ils ont été séquestrés et le contrebandier a été placé en liberté surveillée.

SEPT JOURS

PAR JEANLOUIS CORNUZ

SAMEDI 24 MAI. — Suite de ce qui précède. D'autre part, disais-je, je crois percevoir: 1° que des progrès sérieux ont tout de même été réalisés chez nous... (pas sûr, ça, car s'il y a cinquante ans, les étudiants provenaient encore plus exclusivement qu'aujourd'hui des milieux de la bourgeoisie, le prolétariat était proportionnellement beaucoup plus faible... Comment savoir? Il faudrait pouvoir s'appuyer sur des statistiques exactes, et savoir les interpréter — à supposer qu'elles soient univoques!) Et 2° que cette démocratisation des études, plus poussée, en URSS, en Yougoslavie, etc. (et même aux USA!) n'a pas été obtenue sans de grands sacrifices. Que nous consentirions peut-être, si vraiment il est avéré qu'ils sont indispensables.

DIMANCHE 25 MAI. — Encore ceci, plus inquiétant: vis-à-vis de ces mouvements de « contestation » de jeunes, nos réactions à nous autres adultes: trop souvent le mépris ou la dérision. Ou cette dérobade qui consiste à dire: «Nous

aussi, quand nous avions leur âge...» ou bien « Mouvement artificiel, importé de l'étranger... » (et pendant ce temps, les Français expliquant que tout vient d'Allemagne, que les journées de mai ont été fomentées par un Juif allemand. Et des Allemands expliquent de leur côté... Et des Polonais... etc.). Comme disait Gilliard en son temps: ceux qui rient gras, et ceux qui p... sec! Avons-nous donc si peur que ça?

LUNDI 26 MAI. — Dans la « Nouvelle Revue », cet appel de Samuel Chevalier en faveur des enfants du Biafra: « Mourants démodés », et de l'action entreprise par Terre des hommes. Momentanément sauvés, des enfants sont de nouveau sur le point de mourir de faim. Cette générosité, est-ce donc cela que nos compatriotes suisses-allemands appelaient le « Chevalier-Geist »?

MARDI 27 MAI. — TV française. « On peut recommander parmi les volailles le lapin et le canard », annonce le speaker imperturbable!

MERCREDI 28 MAI. — TV française, de nouveau, ceci qui me semble intéressant: que le Japon, qui est en tête des pays en pleine expansion industrielle, ne consacre rien à la recherche militaire, au contraire de la France, dont une bonne partie du budget pour la recherche scientifique est affectée à des recherches concernant l'armement. Au contraire de la France, qui elle est dans le peloton des attardés. N'y aurait-il pas là matière à réflexion pour nous autres Suisses également, à qui l'on a répété sur tous les tons qu'il ne fallait pas déplorer le budget léonin du Département militaire, parce que la recherche scientifique, et l'expansion industrielle, et ceci, et cela, en profitaient énormément?

JEUDI 29 MAI. — Oui, c'est vrai, c'est probablement vrai: l'enfer est pavé de bonnes intentions. De là à conclure que le ciel est pavé de mauvaises intentions, il n'y a qu'un pas, que beaucoup semblent franchir allégrement!

VENDREDI 30 MAI. — Ainsi donc, selon toutes probabilités, nous serons avant trois mois sur la lune... Quelque chose aura-t-il changé? Dix-neuf-cent-soixante-neuf sera-t-elle une date dans l'histoire du monde, aussi importante que quinze-cent-nonante-deux? Nous avons failli proposer ce thème de réflexion à nos futurs bacheliers! Découvrons-nous, comme l'écrivait je crois le pasteur Burnand, voici quelques temps, que « le Christ nous y a précédés »?

Quand nos ancêtres débarquèrent en Amérique, voici quatre cents ans, et rencontrèrent pour la première fois des Peaux-Rouges, ils en furent bouleversés. La Bible donnait en effet des indications on ne peut plus précises: Noé a eu trois fils, Sem, Cham et Japhet, dont sont issues les races blanche, noire et jaune. Mais ceux-là, d'où sortaient-ils, qui ne descendaient apparemment d'aucun des trois? Et par conséquent qui ne descendaient pas d'Adam? Et par conséquent qui n'étaient pas entachés par le

péché originel, du moins tel qu'on le concevait alors? Et dont par conséquent on pouvait se demander si la rédemption apportée par Jésus-Christ leur était nécessaire... Etaient-ils des hommes? L'Eglise pouvait-elle autoriser des mariages avec des êtres dont il n'était pas certain qu'ils eussent une âme?

Invoquant par l'intermédiaire d'une table tournante différents « esprits », Victor Hugo avait longuement questionné Galilée: Qu'en est-il de l'univers? Qu'en est-il de Dieu? Et Galilée avait répondu: « Moi, Galilée, je déclare ignorer le contenu de l'infini; j'ignore où cela commence et où cela finit; j'ignore ce qu'il y a devant, derrière, au milieu, à droite, à gauche, à l'est, à l'ouest, au sud, au nord. Je ne sais pas l'intérieur ni l'extérieur (...). Je ne sais pas plus l'astre alpha que l'astre oméga. Je défie qu'on l'en dise plus long que moi sur la nuit... »

JEANLOUIS CORNUZ.

CHRONIQUE GENEVOISE

Le nouvel horaire de la CGTE

L'indicateur publié par la CGTE pour l'horaire d'été qui sera mis en vigueur dimanche 1^{er} juin 1969, sera également valable pour l'hiver 1969-1970, soit jusqu'au 30 mai 1970.

Les principales modifications apportées par ce nouvel horaire sont :

Ligne 1/11. — Les tramways de la ligne de ceinture sont supprimés et remplacés par des autobus. En même temps, la perception mécanisée sera introduite sur cette ligne.

Le 1^{er} juin, les usagers pourront circuler gratuitement sur les lignes 1/11.

Ligne 2/22. — Le service est prolongé jusqu'à Genève-Plage, de 6 h. 30 à 20 h.

Ligne N° 5. — Les autobus en direction de Malagnou emprunteront la rue des Glacis-de-Rive, où la circulation montante des véhicules routiers sera seule autorisée.

Ligne 8/88. — Les autobus en direction de Veyrier ou de Vessy emprunteront la rue des Glacis-de-Rive, où la circulation montante des véhicules routiers est seule autorisée.

L'arrêt de Malagnou est reporté au boulevard des Tranchées, entre les rues Sturm et Tœpffer.

Ligne 12. — Les jours ouvrables, de 6 à 20 h., service à 5 minutes. Toutes les courses vont jusqu'à Moillesulaz.

Ligne D. — Le parcours des courses à destination de Perly est dévié par la route de Certoux jusqu'à la mairie de Perly, pour rejoindre ensuite la route de Saint-Julien.

Ligne G. — Le terminus actuel est reporté au chemin du Petit-Bel-Air, à l'entrée de la Clinique de Bel-Air. Le parcours s'effectuera, dans les deux sens, par la route J.-J.-Rigaud, les chemins Castan, de la Montagne et du Petit-Bel-Air.

Dès le mois de juillet, les autobus pénétreront, aux jours et aux heures de visite de cet établissement, dans le domaine de Bel-Air jusqu'au bâtiment administratif. Le service sera renforcé à ces heures-là.

Sur toutes les lignes du réseau urbain, les abonnés pourront entrer dans les véhicules par toutes les portes signalées par des écriteaux jaunes «Entrée des abonnés exclusivement».

Cela est arrivé

DES UNIVERSITAIRES À L'USINE À GAZ

Des assistants et des étudiants de l'Institut de chimie et d'électrochimie appliquées de notre Université viennent de visiter l'usine à gaz de Châteline sous la direction du docteur Zumstein, chef d'exploitation. Ils ont eu ainsi l'occasion de voir les nouvelles installations de craquage à la vapeur d'eau d'hydrocarbures légers qui ont totalement remplacé la pyrolyse de la houille.

Au cours d'une discussion très ouverte qui a suivi la visite, les participants ont pu se faire une idée sur les aspects chimiques et économiques des problèmes actuels et futurs de l'industrie gazière en Suisse.

LE SMC À ZAGREB

Les 8, 9 et 10 mai 1969, l'Orchestre de chambre du Studio de musique contemporaine s'est rendu en Yougoslavie, au Festival de Zagreb, pour y présenter quatre œu-

vres suisses récentes. Le Festival international de Zagreb réunissait à cette session de mai un très grand nombre de solistes, de chefs et d'ensembles de tous les pays, France, Pologne, Allemagne, USA, Japon et nos compositeurs, ainsi que nos solistes, ont trouvé là une remarquable occasion de se faire connaître et d'établir des contacts avec des artistes étrangers.

Ceci arrivera

LE « CANARD ENCHAÎNÉ » À GENÈVE

Une exposition d'œuvres de caricaturistes et de collaborateurs du « Canard enchaîné » aura lieu du 5 au 20 juin, au Centre de loisirs des Pâquis, rue de Bâle 26 (Maison pour tous).

AVIVO

A l'occasion de la commémoration des X^e et XX^e anniversaires de l'Association suisse et de la section de Genève de l'AVIVO, les bénéficiaires de l'AVS et de l'AI sont invités à une grande manifestation commémorative et récréative pour

le samedi 31 mai, à 14 h. 30 à la Patinoire des Vernets.

Les autorités, tant cantonales que municipales, seront représentées à cette manifestation et, par la voix de leurs représentants, s'adresseront aux participants.

En outre, une réception organisée par le Conseil d'Etat et le Conseil administratif de la ville aura lieu samedi 31 mai, à 11 h., à l'Hôtel Métropole.

VISAGES DE NAPOLEON

A l'occasion du 200^e anniversaire de la naissance de Napoléon, la Bibliothèque publique et universitaire organise une exposition iconographique.

Estampes, images populaires, ouvrages à gravures, relations de campagnes, almanachs, caricatures ainsi que planches prises dans des éditions plus récentes et choix de médailles et de monnaies figurent dans les vitrines de la Salle Lullin.

La Salle Lullin (rez-de-chaussée de la bibliothèque, promenade des Bastions) est ouverte le jeudi, de 14 à 16 h. et le dimanche, de 11 à 12 h. et de 14 à 16 h. Les autres jours, s'adresser au concierge.

Le Peuple - La Sentinelle, seul quotidien de la gauche démocratique en Suisse romande

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

CHRONIQUE NEUCHATELOISE



Ville du Locle

Votations fédérale et cantonale des 31 mai et 1^{er} juin 1969

Local de vote: grande salle de la Croix-Bleue, France 8.

Heures d'ouverture du scrutin: samedi 31 mai, de 9 à 18 h.; dimanche 1^{er} juin, de 9 à 13 h.

Vote anticipé: les électeurs peuvent exercer leur droit de vote par anticipation au poste de police du mercredi 28 mai au samedi 31 mai, à 6 h.

Vote des malades: les infirmes et les malades incapables de se rendre au scrutin peuvent demander de faire recueillir leur vote à domicile en s'adressant au **secrétariat communal** jusqu'au vendredi 30 mai, à 18 h., ou au **bureau électoral** jusqu'au dimanche 1^{er} juin, à 10 h. (tél. 5 59 59).

LE CONSEIL COMMUNAL

Grand-Rue 4
Tél. 5 17 12

Voillomenet
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL

Au printemps
Votre CURE efficace

Circulan

Circulan vous soulagera et combattra avec succès les troubles circulatoires!

Circulan chez votre pharmacien et droguiste.
1 litre Fr. 20.55, 11.25, 4.95.

La CCAP

garantit l'avenir de vos enfants

Neuchâtel
Tél. (038) 5 49 92

Abonnez-vous à notre journal

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Fête d'été

Samedi 31 mai 1969

KERMESSE

de 11 à 18 h., dans les jardins de l'Université
avenue du 1^{er}-Mars—rue des Beaux-Arts)

STANDS INTERNATIONAUX - SPÉCIALITÉS ÉTRANGÈRES
ATTRACTIONS - MARCHÉ AUX PUCES

Dès 21 h., dans les couloirs de l'Université (avenue du 1^{er}-Mars):

BAL

emmené par les JUMPING SEVEN et un orchestre champêtre

Tenue de ville - Entrée: Fr. 12.—; étudiants, Fr. 6.—; dames, entrée libre - Location au secrétariat de l'Université et à l'entrée

Le public est cordialement invité à participer à ces manifestations.

Pour attribuer des bourses à ceux qui en ont le plus besoin

Pour supprimer les complications administratives

NON à la loi sur les bourses

Pour un vrai dialogue dans l'Université

NON à la loi sur les écoles polytechniques

Dans l'intérêt de vos enfants:

2 x NON

LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS engage pour son HOME D'ENFANTS DE LA SOMBAILLE

une éducatrice ou une infirmière un éducateur

Nous demandons:

- des personnalités jeunes et dynamiques;
- un intérêt pour les problèmes sociaux;
- une expérience de vie, soit en tant que parents, soit en tant que travailleurs;
- des aptitudes à l'engagement personnel, à la ténacité, à l'action et au travail en équipe.

Nous offrons:

- un travail passionnant;
- le soutien d'une équipe éducative expérimentée;
- une formation en cours d'emploi, si nécessaire;
- le statut des fonctionnaires communaux;
- des conditions de travail réglées par convention.

Les offres manuscrites doivent être envoyées à la direction du Home d'enfants, Sombaille 6, 2300 La Chaux-de-Fonds, où le cahier des charges peut être consulté (tél. 039 - 2 15 22).

FAITES LIRE NOTRE JOURNAL!

STADE DE SERRIÈRES (NEUCHÂTEL)

DIMANCHE 1^{er} JUIN à 16 heures

14 h.: match des réserves

XAMAX-GRANGES

En votant NON À LA LOI SUR LES BOURSES

VOUS DEMANDEZ DE REFAIRE UNE LOI QUI

- FACILITE L'ACCÈS AUX BOURSES;
- OFFRE DES BOURSES A TOUS CEUX QUI EN ONT BESOIN.

Un livre d'une grande intelligence

ALSACE

par Henri Schwamm

C'est un ouvrage absolument remarquable et d'une grande intelligence que M. Henri Schwamm a consacré à l'Alsace (Collection l'Atlas des Voyages. Ed. Rencontre Lausanne). Il fallait beaucoup de finesse, de subtilité pour arriver à définir ce pays à l'ambivalence millénaire, toujours à la recherche d'un impossible équilibre.

Avançant avec autant de précaution que de perspicacité, M. Schwamm s'efforce tout d'abord d'établir quel est le génie de ce terroir :

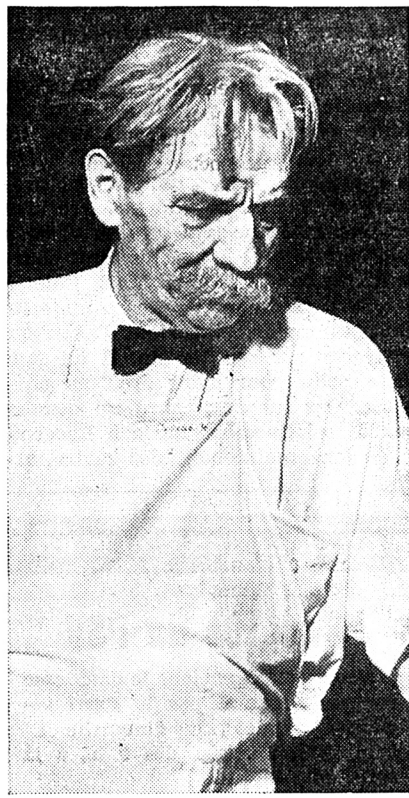
« L'impression qui s'en dégage est celle d'un équilibre inachevé, complexe et mystérieux ; ou plus exactement d'une quête d'équilibre, commandée par une position dangereusement privilégiée, à cheval entre le monde germanique et le monde latin. Quête inlassable et nécessaire, qui révèle dans le refus délibéré de tout

extrémisme et dans la constante recherche d'une voie moyenne une qualité de mesure, de sagesse et de réalisme peu commune, une démarche de l'esprit presque latine. Latine, elle le serait à condition d'être plus intellectuelle, plus classiquement rationnelle. Or, il se trouve que l'orientation vers la pensée pure fait totalement défaut à l'Alsacien. De l'abstraction, il ne retient que ce qui saute le mur du réel. Son génie ne se meut à l'aise que dans les sphères concrètes. Il représente ainsi, à tous égards, le type de l'engagé, de l'homme qui réalise les choses qu'il pense, et qui ne pense qu'en fonction d'un univers de choses réalisables. »

Approfondissant son analyse, l'auteur poursuit : « L'originalité du génie alsacien réside précisément dans cette répartition sensiblement égale de l'intelligence, de la volonté et de la sensibilité. De là sa parenté avec le génie suisse. La sagesse qui l'oriente vers les voies moyennes est le fruit d'expériences séculaires et l'effet de sa situation géographique. »

M. Schwamm, après avoir cerné si magistralement le génie alsacien, aurait pu se contenter d'en rester là. Mais, s'étant penché sur la culture de cette terre, il va plus loin encore dans son étude :

« Ce qui risque d'échapper au spectateur étranger, même suisse, c'est que le dualisme de superposition, qui est en réalité, chez beaucoup d'Alsaciens encore, une dualité de synthèse,



« Albert Schweitzer, demeure, à maints égards, l'incarnation la plus authentique et la plus complète du génie alsacien, dont il exprima admirablement toutes les virtualités. »

(H. Schwamm.)

Notre langue

Du «chambreur» au «wattman»

Consultant le journal « Radio-TV-Je vois tout », je tombe sur deux titres d'émissions. Voici le premier : « La Confession d'un Chambreur ». « Chambreur » n'est pas français ; il s'agit d'un helvétisme. En France, on parle de sous-locataires. Quant au second, il est rédigé ainsi :

« Vie et métier : wattman ».

Pourquoi redonner vie à un mot qui a pour ainsi dire disparu du français ? C'était un anglicisme bien inutile ! Il faut parler de conducteur de tram.

Dans un journal romand, je lisais il y a quelque temps :

« En conclusion de ses réquisitions, le procureur a déclaré solennellement... »

« Réquisition » ne peut s'employer au pluriel que lorsqu'il signifie « opération par laquelle l'administration exige d'une personne ou d'une collectivité soit une prestation d'activité, soit la prestation ou la remise de biens (mobiliers ou immobiliers) » (Petit Robert). On oppose, par exemple, les « réquisitions civiles » aux « réquisitions militaires ».

Le procureur prononce un réquisitoire.

Voici maintenant le titre d'un article trouvé dans un journal de La Chaux-de-Fonds :

« De nouveaux obstacles sur la route pouvant mener à une solution dans la crise libanaise ».

Un chef-d'œuvre ! On aurait pu écrire tout simplement :

« De nouveaux obstacles à une solution de la crise libanaise ».

★

Laissons là le purisme et passons à la linguistique. Je voudrais signaler aujourd'hui un petit ouvrage de Georges Mounin, paru il y a quelques mois chez Seghers et intitulé « Clefs pour la Linguistique ».

Il s'agit d'une excellente introduction à la science du langage, science relativement récente mais actuellement en plein essor.

L'auteur commence par présenter une liste succincte des ouvrages que le lecteur devrait lire après avoir achevé les « Clefs ». Ensuite, il nous met en garde contre une série de livres « qu'il ne faut surtout pas lire » parce que leurs auteurs ont mal assimilé la linguistique. On reconnaît dans cette liste noire des ouvrages tels que Les Mots et les Choses, de Michel Foucault, Les Écrits, de Jacques Lacan, Mythologies, de Roland Barthes.

Ensuite, Mounin évoque les grandes lignes de l'histoire de la linguistique.

Dans des chapitres ultérieurs, l'auteur s'interroge sur la nature du langage et de la communication. Il aborde le problème des rapports entre la langue et la réalité, puis il passe à la phonologie et aux diverses syntaxes. Les deux derniers chapitres sont consacrés à la sémantique et à la stylistique.

En moins de deux cents pages, Mounin réussit, grâce à un exposé limpide et concis, à nous donner un ensemble de connaissances élémentaires certes, mais précises. M. C.

À L'HEURE DU PACIFIQUE

Parce que cette guerre était loin de nous et parce que nous subissions à l'époque tout le poids du nazisme en Europe, le conflit entre le Japon et les Alliés reste à découvrir pour beaucoup d'Européens. Encore que le terrible point d'interrogation qui le termina avec la bombe d'Hiroshima lui a donné une conclusion spectaculaire autant qu'apocalyptique. Mais nous ne pouvons cependant ressentir comme les Américains, dans notre âme et dans notre chair, la grandeur et l'honneur d'une guerre qui fut largement aussi meurtrière que celle que nous soutenions.

Laissons même de côté les épouvantables conditions géographiques du conflit — l'océan et ses typhons, la jungle, la chaleur — qui suffiraient à elles seules à en expliquer le caractère abominable. Qui a lu les Nus et les Morts, de Norman Mailer, a pu commencer à comprendre ce qu'elles signifiaient. Et il y avait, en plus, les hommes. Le Japon, modernisé en quelques décennies, sortait à peine, du point de vue des mentalités, du Moyen Âge. Aujourd'hui encore, nous sommes surpris de la violence des affrontements politiques dans un pays apparemment aussi policé. Les charges entre policiers et étudiants ont toujours l'allure des affrontements entre hommes d'armes de Crécy ou d'Azincourt. Il y a trente ans, le Japon connaissait parmi les règles les plus élémentaires de la vie publique le meurtre politique et le suicide d'honneur. En 1936, l'armée avait pratiquement pris le pouvoir à la suite d'une sorte de coup d'Etat au cours duquel une partie des membres du gouvernement avaient été assassinés. Elle avait engagé le pays dans la campagne de Chine, toujours victorieuse et toujours recommencée, aussi vaine que le tonneau des Danaïdes. Mais l'ennemi principal restait les Etats-Unis, malgré la profondeur des relations humaines entre les deux nations. Et à l'ombre d'un empereur déifié au point d'être traité par les dirigeants japonais comme beaucoup de croyants traitent leur dieu — ils le vénèrent mais, puisqu'il est muet, prennent leurs réponses pour ses réponses —, la camarilla militaire prépare Pearl Harbor.

Après la période des victoires, le Japon subit à son tour l'écrasement du rouleau compresseur de l'industrie américaine. La reconquête commence, conduite par ce personnage de proconsul-condottiere que fut MacArthur. Les Japonais se font massacrer sur place, la mort étant

une récompense glorieuse, alors que la reddition est une honte. Pour prendre Okinawa, il faudra en tuer cent mille, qu'on déboussera des grottes en les brûlant aux lances-flammes. Les avions suicidés, conduits par les Kamikazes au foudroyant bleu — la couleur de la mort — détruiront des dizaines de navires américains. La flotte japonaise se sacrifiera dans des batailles perdues à l'avance, faute d'une aviation suffisante en face de l'US Air Force. Imagine-t-on le capitaine de vaisseau Ariga, commandant du cuirassé « Yamato », se ligotant à un mât avec une grosse amarre pour sombrer, sans le quitter, avec son navire ? Ou les trois cents blessés d'un hôpital militaire japonais, à Okinawa, tendant le bras aux médecins qui les achevaient d'une piqûre, afin qu'ils aient une mort « honorable » ?

Les dernières heures de ce Japon — la mort peut-être encore plus significatives. L'historien américain William Craig nous les fait revivre dans un ouvrage prodigieusement documenté, notamment par la quête d'innombrables témoignages de survivants.*

Nous sommes en 1944. Battues, les armées japonaises refluent. Par la prise d'Okinawa, l'aviation américaine est à 600 km. de Tokyo.

Les villes japonaises sont soumises à un pilonnage incessant, à l'occasion duquel la tactique de destruction de Dresde est d'autant plus efficace que la plupart des maisons sont en bois. En une seule nuit, cent mille personnes périront dans la capitale au milieu d'un océan de flammes provoquées par les bombes incendiaires. Le débarquement se prépare et le Gouvernement japonais se divise entre ceux qui souhaitent une dernière bataille dans les îles de l'archipel nippon — pour obtenir des conditions de paix honorables — et ceux qui veulent en terminer tout de suite.

Mais le dimanche 5 août, à 8 h. 15' 17", tombait d'un B 29 la première bombe atomique sur Hiroshima. Une charge équivalant à 13 500 tonnes de TNT (un pétard à côté de ce qui existe aujourd'hui). 64 000 tués en quelques secondes. Le 9 août, une deuxième bombe était lancée sur Nagasaki, après un périple conté par Craig, au cours duquel l'objectif primitivement prévu — la ville de Kokura — fut abandonné parce que le temps était couvert. Le 15 août, alors que depuis quelques jours les Soviétiques s'étaient à leur tour précipités à la curée, le peuple japonais entendait pour la première fois la voix

amène le déchirement au niveau de la conscience personnelle. Il n'y a pas deux communautés culturellement homogènes et distinctes, comme en Suisse la romande et l'alsacienne ; il n'y a qu'un seul individu, en qui s'affrontent et se fondent, pour son bonheur ou son malheur, deux cultures et aussi deux sensibilités. C'est dire à quel point le paradoxe alsacien a été mal compris jadis par ceux qui pensaient que l'Alsace était mal venue de se plaindre, alors qu'elle était toujours du côté du vainqueur. N'était-elle pas en même temps, et tout autant, du côté du vaincu ?

» Appliqué à l'Alsace, le concept de l'ethnie se révèle fallacieux, puisqu'il implique un choix. Il ne rend pas compte de la personnalité alsacienne dans son ensemble et fait implicitement renaître la controverse sur son appartenance. Guy Héraud l'a parfaitement compris quand, exposant les principes d'une éventuelle et future (sinon futuriste !) fédération européenne des ethnies (qui accorderait aux peuples de langue et de culture homogène le droit de former des communautés politiques), il précise que des régions comme l'Alsace ou le Luxembourg « peuvent hésiter entre » l'ethnie française et l'accès direct à l'Europe, et non pas, comme on serait tenté de le croire, entre l'ethnie française et l'ethnie allemande. »

Par ces longues citations, nous pensons avoir rendu l'essentiel de la pensée de M. Schwamm. Puissent-elles inciter le lecteur à se pencher sur son livre, car en étudiant son Alsace, c'est non seulement ce pays que nous apprendrons à mieux connaître, mais notre pays qui lui est si proche.

B.

De quelques livres

Ebats camaïeux

DE PHILIPPE MOSER¹

De son livre, l'auteur nous dit :

« Ce recueil est un « in memoriam » Olivier Nussli, jeune homme disparu à la suite d'une très longue maladie, ami de l'auteur et ayant été le premier auditeur des textes. »

» Ce recueil se veut un témoignage de l'essentiel, de l'absolu en tout homme. Le titre « Ebats camaïeux » correspond à l'ensemble des poèmes et des illustrations s'inscrivant en variations autour d'un thème semblable et traités dans une même couleur avec utilisation de toutes les nuances. »

En peu de mots, c'est résumer là le principal de ce qu'on peut dire de ces poèmes et de ces dessins.

Pour dire cet essentiel, cet absolu, l'expression, comme le trait d'ailleurs — de M. J. Schreyer — est concise, ramassée. Qu'y ajouter, dans une critique rapide, qui ne soit pas que faribole ?

Le fait important, c'est que l'auteur a saisi cet essentiel, qu'il nous le communique par la vibration de sa poésie. Pourquoi perturber cette communication par notre prose. Ecoutez plutôt ce beau passage cueilli dans le poème intitulé « Symboles » :

Surhomme patient pliant de pesanteur
ou sous-homme effaré dans l'onde
[diluvienne
analysant
cherchant
les innombrables sens des hiéroglyphes
étalés sur les murs mansardés d'autres vies
Dans cette molle essence aux lucides
[ascendances
où les lignes en fuite
avortent leur démente
on distingue l'ascèse livrée en noir et blanc
sur le ciel éternel.]

La Façade dorée

PAR P.-L. BOREL²

En séjour aux Marécottes, un quadrangulaire cherche un sens à sa vie et fait le point. Cela nous vaut toute une série de souvenirs et d'anecdotes du pays neuchâtelois. A notre avis, elles ont malheureusement un lien trop ténu avec le narrateur pour qu'on comprenne bien le cheminement de sa pensée et son évolution. A n'être pas toujours assez rigoureux avec soi-même, M. P.-L. Borel diminue l'intérêt de son récit. C'est dommage, car son style est agréable et coulant.

Dites-nous, Monsieur Blaise Cendrars

PAR HUGHES RICHARD³

Vous accommodez-vous facilement des restes ? Si tel est le cas, peut-être éprouverez-vous quelque délectation à déguster l'œuvre de M. Hughes Richard. Elle est constituée des rognures non employables pour une biographie de Cendrars, biographie qui, si nous avons bien compris, n'a d'ailleurs pas encore vu le jour.

Quant à nous, il nous paraît que M. Richard aurait gagné à consulter un livre de cuisine. L'art d'utiliser les restes ne s'improvise pas.

Perdu en Australie

PAR HANS W. ULRICH³

Ces aventures de trois jeunes Allemands ont beaucoup souffert de la traductrice. Si elle ne s'est pas perdue en Australie, elle ne se retrouve, hélas ! que difficilement dans les temps français.

Ce nonobstant, si la trame romanesque est distendue et pauvre, le livre fournit des renseignements fort intéressants sur l'Australie. N'y ayant jamais mis le nez, nous ne saurions jurer qu'ils sont justes. Mais pour être originaux, ils le sont. Nous pouvons le certifier.

B.

* William Craig : « Le Chute du Japon », traduit de l'anglais par Jacques Brecard, Robert Lafont, collection L'Histoire que nous vivons, 411 pages.

¹ Editions Robert, Moutier.

² Editions H. Messélier, Neuchâtel.

³ Editions Rencontre, 1969.

PROGRAMMES

RADIO

SOTTENS. — 16.00 et 17.00 Inf. 17.05 Tous les jeunes! 18.00 Inf. 18.05 Micro dans la vie. 18.40 Sports. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants! 19.35 Quart d'heure vaudois. 20.00 Magazine 69. 20.20 Discanalyse. 21.10 «L'Amour en Trois Exemplaires», pièce. 21.50 Chanson à la une. 22.30 Inf. 22.35 Entrez dans la danse. 23.20 Miroir-derrière. 24.00 Dancing non stop.

Second programme de Sottens. — 17.00 Kiosque à mus. 17.15 Nos patois. 17.25 Per i lavoratori italiani. 18.00 Swing-sérénade. 18.30 A vous le chorus. 19.00 Correo espanol. 19.30 Feu vert. 20.00 Inf. 20.15 Disques. 20.30 Reportages sportifs. 22.15 Studio 4. 22.30 Sleepy time jazz.

BEROMUNSTER. — Inf. à 16.00, 23.25. 16.05 Club 69. 17.00 Vedettes célèbres et grandes scènes. 18.00 Inf. 18.20 Sport-actualités et mus. 19.15 Inf. 20.00 Partout c'est samedi! 20.10 Bonne rentrée pour les piétons! 21.00 Show Chance 69. 22.15 Inf. 22.25 Entrons dans la danse. 23.30 Mus. de danse.

Dimanche 1er juin 1969

SOTTENS. — 7.00 Bonjour à tous! - Inf. 7.05 Sonnez les matines. 8.00 Miroir-première. 8.10 Concert. 8.45 Grand-messe. 10.00 Culte protestant. 11.00 Inf. 11.05 Concert. 11.40 Disque préféré de l'auditeur. 12.00 Inf. 12.05 Terre romande. 12.25 Quatre à quatre. 12.30 Inf. 12.45 Entrée de Genève dans la Confédération. 14.00 Inf. 14.05 Réalités. 16.00 Auditeurs à vos marques! 17.00 et 18.00 Inf. 18.10 Foi et vie chrétiennes. 18.30 Micro dans la vie. 18.40 Résultats sportifs. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Magazine 69. 20.00 Dimanche en liberté. 21.15 Galeté lyrique. 21.45 Masques et mus. 22.30 Inf. 22.35 Elections présidentielles en France.

Second programme de Sottens. — 8.00 Bon dimanche! 9.00 Inf. 9.05 Réveries aux quatre vents. 11.00 Parlez-moi d'humour! 12.00 Midi-mus. 14.00 «Le Volcan d'Or», feuilleton. 14.45 Mus. et Cie. 15.30 Orch. national de l'ORTF. 17.00 Heure musicale. 18.30 Echos et rencontres 18.50 Secrets du clavier. 19.15 Orgue. 19.45 Tribune du sport. 20.00 Inf. 20.15 «Monsieur Jabot», opéra bouffe. 21.00 Mus. du passé. 21.30 Temps présent. 22.30 Aspects du jazz.

BEROMUNSTER. — Inf. à 7.45, 12.30, 19.15, 22.15, 23.25. 7.10 Mus. de concert et d'opéra. 7.55 Message dominical. 8.00 Mus. de chambre. 8.45 Prédication catholique romaine. 9.15 Mus. sacrée. 9.45 Prédication protestante. 10.15 Orch. 11.25 Nature et poésie. 12.00 Intermède. 12.40 Sports. 12.45 Concert. 13.30 Calendrier paysan. 14.00 Accordéon. 14.40 Morris Motors Band. 15.00 Récits en dialecte. 15.30 Orch. 16.00 Votation fédérale. 16.05 Sports et mus. 18.00 Votation fédérale. 18.05 Mus. à la chaîne. 18.45 Sports-dimanche. 19.25 Votation fédérale, commentaires. 19.45 Mus. pour un invité. 20.35 Elections présidentielles françaises. 20.45 Tribune. 21.30 Elections présidentielles françaises. 21.35 Musicorama. 22.20 Elections présidentielles françaises. 22.35 Entre le jour et le rêve. 22.50 A propos. 23.20 Elections présidentielles françaises.

Lundi 2 juin 1969

SOTTENS. — 6.00 Bonjour à tous! - Inf. 6.30 De villes en villages. 7.00 Miroir-première. 8.00 Inf. 8.30 Revue de presse. 9.00 Inf. 9.05 A votre service! 10.00 et 11.00 Inf. 11.05 Crescendo. 12.00 Inf. 12.05 Aujourd'hui. 12.25 Quatre à quatre. 12.30 Miroir-midi. 12.45 «Chère Elise», lettre de route. 15.00 Musicalor. 14.00 Inf. 14.05 Réalités. 14.30 La terre est ronde. 15.00 Inf. 15.05 Concert.

BEROMUNSTER. — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00, 6.10 Bonjour. 6.20 Mus. récréative. 6.50 Méditation. 7.10 Autoradio. 8.30 Orch. de la BOG. 9.00 Correspondance et anecdotes du monde de la mus. 10.05 Images. 10.20 Radioscolaire. 10.50 Quatre pièces d'orch. 11.05 Carrousel. 12.00 Piano et orch. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Orch. récréatif. 15.05 Cithares.

TV ROMANDE

Samedi 31 mai 1969
16.15 TV scolaire. 16.45 Entrez dans la ronde. 17.05 Samedi-jeunesse. 18.00 Bulletin. 18.05 Madame TV. 18.30 En filigrane. 18.55 Trois petits tours. 19.00 «Flipper le Dauphin», feuilleton. 19.35 Affaires publiques. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour international. 20.40 Parade. 21.45 Soir-inf. 21.50 «Sosie», film. 22.45 Téléjournal. 22.55 C'est demain dimanche. 23.05 Football.

Dimanche 1er juin 1969
10.00 Culte. 11.45 Table ouverte. 12.40 Bulletin. 12.45 Revue de la semaine. 13.05 Sélection. 13.30 En marge. 14.00 Il faut savoir. 14.05 «Les Voleurs de Lune», film. 15.15 Chansons à aimer. 15.35 Robert Scott. 16.25 Le monde fantastique de Walt Disney. 17.10 Le tournant du siècle. 17.35 «Cher Oncle Bill», feuilleton. 18.00 Bulletin. 18.10 Couilluses de l'exploit. 18.55 Venue de Paul VI à Genève. 19.15 Horizons. 19.35 Chaperonnette à pois. 20.00 Téléjournal. 20.15 Le fait du jour. 20.30 Actualités sportives. 20.55 Objectif tour du monde. 21.45 Elections présidentielles françaises. 22.00 L'entre-deux-guerres. 22.25 Bulletin. 22.30 Méditation. 22.35 Elections présidentielles françaises.

TV FRANÇAISE

Samedi 31 mai 1969
1re chaîne. — 16.30 Samedi et compagnie. 17.15 Dernière heure - Contact. 18.25 Total 3000. 18.40 Les trois coups. 19.10 Maison de Toutou. 19.15 Actualités régionales. 19.40 Accords d'accordéon. 20.00 Télésoir. 20.30 «Les Cavaliers de la Route», feuilleton. 21.00 Chansons et champions. 22.00 A l'aïche du monde. 23.00 Télénuît.
2e chaîne. — 18.55 Pour les jeunes. 19.15 Allô Gag 19.25. 19.35 Télésoir couleurs. 19.55 Télésoirs. 20.00 L'amour de l'art. 20.15 Joseph Kessel, témoin parmi les hommes. 20.35 «Jeanne de Piennes», film. 22.40 De Tarass Boulba à Gagarine.

Dimanche 1er juin 1969
1re chaîne. — 8.25 Télématin. 8.30 Tous en forme. 8.45 Quart d'heure biblique. 9.00 Chrétiens orientaux. 9.30 Présence protestante. 10.00 Elections présidentielles. 10.30 Jour du Seigneur. 12.00 Dernière heure - Séquence du spectateur. 12.30 Télémidi - Elections présidentielles. 13.15 Discorama. 13.45 Cavalier seul. 14.30 Télédimanche. 17.30 Histoire sans paroles. 17.45 Elections présidentielles. 18.05 «La Femme aux Araignées», film. 19.00 Sports-dimanche. 19.30 Télésoir - Elections présidentielles. - Variétés.
2e chaîne. — 14.30 «Les Aventures de Nils Holgerson», film. 16.00 Invité du dimanche. 18.50 Reportage sportif. 19.40 Télésoir couleurs. 20.00 «Le Cheval de Fer», film. 20.50 Ailleurs. 21.00 Elections présidentielles. 21.15 «La Cité sous la Mer», film. 22.40 Elections présidentielles.

Lundi 2 juin 1969
1re chaîne. — 7.30 Elections présidentielles - Revue de presse. 12.30 Midi-magazine. 13.00 Télémidi. 14.03 TV scolaire. 15.10 Tennis.

Le Guide Gassmann. — Le Guide Gassmann, que l'on apprécie pour son format de poche, est fidèle au rendez-vous. Cet horaire pratique est absolument complet, bien que son format ne dépasse pas la grandeur d'un paquet de cigarettes; il contient 560 pages, parfaitement lisibles. Le Guide Gassmann mentionne toutes les stations du réseau CFF, des lignes secondaires, des funiculaires, des bateaux. Il donne également l'horaire des principales courses postales. On y trouve aussi les correspondances suisses les plus utilisées. L'horaire d'été est valable du 1er juin au 27 septembre 1969; il est en vente aux kiosques et aux kiosques des gares, dans les papeteries, les librairies et chez l'éditeur, W. Gassmann, à Bienne, dès le samedi 24 mai 1969.

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Ce soir, c'est décisif

La vingt-cinquième journée de championnat, pour laquelle l'ASF a fixé les matches à ce soir, à 20 h. 30, sera la plus importante. Elle va certainement désigner le champion et, peut-être, le club qui accompagnera Lucerne en ligue B.

Pour le titre, on attend, au stade Saint-Jacques de Bâle, la toute grande foule, quelque 50 000 spectateurs. Ce sera un record. Un match nul suffit à Lausanne pour conserver ses prétentions, car on ne voit pas très bien comment Bienne (qui sera en visite à la Pontaise huit jours plus tard) pourrait battre Lausanne. Mais Bâle a les faveurs du public, de sa majorité tout au moins, et surtout l'avantage de jouer sur son terrain. Il lui faut la victoire pour avoir droit au chapitre. Car lui aussi aura un dernier match relativement facile à Lucerne. Parlons maintenant des clubs me-

nacés. Sion reçoit Lugano. Une victoire des Tessinois et le tour est joué: Sion, qui doit encore jouer au Letzigrund contre Zurich, serait alors relégué. Mais une victoire des Valaisans contre Lugano n'est pas exclue. Dans ce cas, Sion pourrait se sauver aux dépens de La Chaux-de-Fonds ou de Winterthour éventuellement.

En ce qui concerne La Chaux-de-Fonds, son déplacement à Bellinzona va tout décider. Une victoire permettrait aux hommes de Vincent de rester presque certainement en ligue A. Une défaite signifierait presque la relégation, à moins que Winterthour laisse des plumes à Bienne, ce qui est probable.

On pourrait encore classer dans les «menacés» Grasshoppers, qui joue contre Zurich, et Saint-Gall, qui reçoit Young-Boys. Le premier peut faire un point, ce qui est suffisant, alors que le second ne peut pas se permettre de perdre devant son public après sa victoire en coupe de Suisse. Autrement dit, Grasshoppers et Saint-Gall sont mathématiquement hors de danger.

Il y aura encore un match de liquidation: Servette reçoit Lucerne aux Charmilles. Pas de problème pour les Genevois. Mais, avant cette vingt-cinquième journée, voyons où en sont les clubs au classement:

1. Lausanne	24	14	5	5	33
2. Bâle	24	11	10	3	32
3. Young-Boys	24	12	5	7	29
4. Lugano	24	11	5	8	27
5. Zurich	24	10	6	8	26
6. Bellinzona	24	9	8	7	26
7. Bienne	24	8	8	8	24
8. Servette	24	8	7	9	23
9. Grasshoppers	24	7	8	9	22
10. Saint-Gall	24	6	9	9	21
11. Chaux-de-Fonds	24	5	10	9	20
12. Winterthour	24	4	12	8	20
13. Sion	24	7	5	12	19
14. Lucerne	24	5	4	15	14

CONVOICATIONS DU PARTI

Congrès du PSV

Nous vous rappelons le deuxième congrès organisé par le Parti socialiste vaudois, le dimanche 1^{er} juin 1969, à Aigle, dès 9 h., à la salle de l'Aiglon.

- L'ordre du jour est le suivant:
1. Communication sur l'élection du Comité directeur du 17 mai 1969.
 2. Vote d'une résolution sur le problème du logement.
 3. Relations avec le POP (rapporteur: André Gavillet).
 4. Participation à l'exécutif (rapporteur: Armand Veillon).

CANTON DE GENÈVE
PARTI SOCIALISTE GENEVOIS. — Assemblée des délégués, lundi 2 juin 1969, à 20 h. 30, à la Taverne du Faubourg (sous-sol de la Maison du Faubourg), rue des Terreaux-du-Temple 6.

FRACTION MUNICIPALE DE LA VILLE DE GENÈVE. — Caucus, lundi 2 juin, à 18 h. 30, au Café de la Terrasse, place Longemalle 8.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS. — Lundi 2 juin, à 20 h. 30, à la Maison du Faubourg, Taverne.

CAROUGE. — Assemblée générale le mercredi 4 juin, à 20 h. 30, au Café du Poids-Public, rue de la Filature 23. Ordre du jour important, présence indispensable.

EN LIGUE B

Ici, on connaît le premier promu: Wettingen. Fribourg, qui reçoit Aarau, a besoin d'un point pour assurer sa promotion. Ce sera fait.

En ce qui concerne la relégation, la situation est la même qu'en ligue A: quatre, voire six clubs sont encore en danger. Au terme de cette journée, qui sera d'ailleurs la suivante: Baden—Mendrisiostar, Chiaso—Wettingen, Etoile Carouge—UGS, Fribourg—Aarau, Soleure—Brühl, Xamax—Granges et Thoun—Young-Fellows, on en saura beaucoup plus.

La Chaux-de-Fonds

CARNET DU JOUR

AUJOURD'HUI SAMEDI

Cinéma

RITZ: 15.00 et 20.30. «Les Aventures extraordinaires de Cervantes».
CORSO: 15.00 et 20.30. «Les Anges aux Poings serrés».
EDEN: 15.00 et 20.30. «Camelot».
PLAZA: 15.00 et 20.30. «Wanted»; 17.30. «La Belle au Bois Dormant».
SCALA: 20.30. «Joanna».

Divers

XVII FETE DES CHANTEURS NEUCHATELOIS: Salle de musique: 14.00 à 17.30, concours d'exécution, chœur d'enfants et Armes-Réunies; Pavillon des sports: 20.45, soirée de gala des Quatre Barbus, et concert folklorique des Armes-Réunies.
ABC: 20.30. «Der Unschuldige».

Pharmacie d'office

Pharmacie Guye av. Léopold-Robert 13 bis. (Dès 22 h., appeler le No 11.)

DEMAIN DIMANCHE

Cinéma

Mêmes programmes et mêmes heures que le samedi.

Divers

XVII FETE DES CHANTEURS NEUCHATELOIS: Pavillon des sports: 14.30 à 17.30, concours par divisions, chœur d'ensemble (650 chanteurs), Armes-Réunies.

Pharmacie d'office

Pharmacie Guye av. Léopold-Robert 13 bis. (Dès 22 h., appeler le No 11.)

LES CULTES

Dimanche 1er juin 1969
Eglise réformée évangélique. — Paroisse du Grand-Temple: 8.45, culte de jeunesse; 9.45, culte, M. Jacot.
Paroisse Farel (temple Indépendant): 8.30, culte de jeunesse au temple; 9.45, culte, M. Luginbuhl.
Hôpital: 9.45, culte.
Paroisse de l'Abeille: 9.00, culte.
Paroisse des Forges: 8.30 et 9.45, culte, M. Schneider.
Paroisse de Saint-Jean (salle de Beau-Site): 8.30 et 9.45, culte, M. Secretan.
La Croix-Blanche: samedi 31 mai, 20.00, dans la petite salle, réunion présidée par le pasteur Marcel Perrin.
Paroisse des Eplatures: 9.30, culte, M. Lienhard; 10.45, culte de jeunesse.
Paroisse des Planchettes: 11.00, culte, M. Béguin.
Les Bulles: 9.45, culte, M. Béguin.
Paroisse de la Sagne: 8.50, culte de jeunesse; 9.45, culte, M. J. Perrin.
Les Ponts-de-Martel: 8.45, culte de jeunesse au temple; 9.45, culte.
Eglise catholique romaine. — Sacré-Cœur: 7.30, messe; 8.45, messe en italien; 9.45, messe chantée; 11.15, messe; 20.00, complies et bénédiction.
Salle Saint-Louis: 8.45, messe en espagnol; 9.45, messe des jeunes.
Hôpital: 9.00, messe.
Stella Maris (Combe-Grieuvin 41): 8.30, messe; 17.30, exposition du saint sacrement; 18.00, salut et bénédiction.
Les Ponts-de-Martel: 10.00, messe.
La Sagne: 10.00, messe.
Samedi 31 mai: 18.00, messe dominicale anticipée à l'église du Sacré-Cœur.
Notre-Dame de la Paix: 7.00, messe; 8.30, messe; 9.15, messe des enfants; 10.00, messe chantée; 11.15, messe; 18.00, messe; 19.30, messe en italien; 20.15, complies et bénédiction.
Armée de Salut. — 9.00, Jeune Armée; 9.45 et 20.00, réunions présidées par la major Monbaron.
Eglise catholique chrétienne. — Eglise Saint-Pierre (Chapelle 7): 7.30, messe; 9.45, grand-messe.
Témoins de Jéhovah (rue de Locle 21). — 18.45, étude biblique.
Première Eglise du Christ scientifique (rue du Parc 9 bis). — 9.45, culte public.

Le Locle

LES CULTES
Eglise réformée évangélique. — Temple: 7.45, culte; 9.45, culte, M. E. Perronod; collecte en faveur du fonds des sachets; 20.00, culte d'actions de grâces, sainte cène.
Chapelle des Jeanneret: 9.15, culte.
Service de jeunesse: 8.30, au temple.

Neuchâtel

LES CULTES
Terreaux: 7.15, culte; Collégiale: 9.45, M. J.-Ph. Ramseyer; temple du Bas: 10.15, M. J.-S. Javet; 20.15, culte; Ermitage: 10.15, M. D. Michel; Maladière: 9.45, M. Eug. Hotz; Valangines: 10.00, M. A. Gygax; Cadolles: 10.00, M. G. Deluz. — Chaumont: 9.45, M. M. Held. — La Coudre: 10.00, M. O. Perregaux (baptêmes). — Monruz: 10.00, M. Perregaux; 20.00, culte. — Serrières: 10.00, culte, M. J.-R. Laederach.



Jérémias Gotthelf
Heur et Malheur
d'un
Maitre d'Ecole

58

Quand l'hiver fut là et que l'instruction religieuse eut commencé, un villageois vint un jour me trouver, portant une vieille clarinette. «Voistu, dit-il, les soirées sont longues; en hiver on ne sait que faire le dimanche après l'instruction; tu aurais là une agréable distraction; cet instrument est d'ailleurs très utile dans les leçons de chant. Tu seras bien vite au courant de la manière de jouer; je vais te montrer à placer les doigts et tu apprendras par toi-même le reste.»

Il me dépeignit les charmes de cet instrument qui devait avoir appartenu à je ne sais quel grand personnage et joua même un petit air; une souris, effrayée par cette musique s'enfuit en renversant mon encrier; pour moi je frissonnai de plaisir à l'ouïe de ces accords qui me pénétraient jusqu'à la moelle des os; je me vis déjà en pensée charmant les oreilles, attendris-

sant les cœurs, excitant l'étonnement universel. Je pris avec émotion le merveilleux instrument; je me fis placer les doigts et soufflai. Miséricorde, quels canards! Mon professeur déclara que j'y serais tout de suite, qu'il s'en était aperçu au premier coup d'œil et qu'il n'avait jamais trouvé quelqu'un d'aussi bien doué pour la clarinette.

Inutile de dire que l'instrument ne sortit plus de chez moi. Je m'estimai heureux d'en devenir possesseur au prix de deux écus. Que j'étais heureux! J'en oubliai mon tissage et presque mon école. Jusque tard dans la nuit, d'étranges accords faisaient retentir les échos d'alentours; on vit des passants s'arrêter et écouter avec une visible jouissance. On dit qu'il est des gens dont le cœur est en peau de buffle, pourquoi n'y en aurait-il pas qui eussent le tympan constitué de la même manière? Je ne m'accordai aucun repos jusqu'à ce que je fus en mesure de jouer une danse, puis un cantique de Gellert. Enfin le jour vint, jour mémorable, où, après une leçon, je pris un air mystérieux et dis aux élèves: «A présent nous allons essayer autre chose.»

J'envoyai un enfant chercher l'instrument; je jouai d'abord quelques notes, puis j'entonnai de la voix et repris prestement la mélodie sur la clarinette en m'accompagnant de mouvements de la tête et du buste et en battant la mesure du pied et de tout le corps; tantôt je chantais rapidement et avec effort quelques notes, tantôt j'embouchais l'instrument et me tournais de côté et d'autre pour le mettre à portée de l'oreille de tels élèves qui n'étaient pas dans le ton.

Je trouvais un vif plaisir à cet exercice; les enfants n'étaient pas moins heureux; ils étaient

rouges de plaisir et se forçaient la voix pour tenir tête à la clarinette; mais je ne céda pas et quand nous arrivâmes au bout, on eût dit que les parois tremblaient; nous fûmes un moment sans savoir si nous étions sur la tête ou sur les pieds, tant nous avions déployé d'énergie. Un vieux paysan qui passait raconta qu'il n'avait jamais entendu un aussi beau chant, qu'il en avait été pénétré comme par une forte bise et que les larmes lui en étaient venues aux yeux.

Quelque temps après, un autre villageois vint me faire voir un vieux violon. Il me fit comprendre que cet instrument était infiniment plus commode que la clarinette, parce qu'il permet de jouer et de chanter en même temps, que d'ailleurs on apprend facilement à s'en servir puisqu'il suffit de mettre les doigts à la bonne place. Il n'eut pas besoin d'un grand effort pour m'endosser le violon au prix de trois écus. Dès lors je jouai alternativement du violon et de la clarinette, sans trêve ni repos et à l'enchantement général. Seul un voisin vint me trouver en disant: «Je te saurais infiniment gré, si tu interrompais tes exercices pendant les heures avancées de la nuit; notre coq n'aime pas cette musique, il s'éveille et se met à chanter, ce qui fait lever tous les habitants de la maison.»

Par gain de paix je restreignis la durée de mes concerts, non sans trouver insupportable qu'un maître d'école dût régler sa conduite sur les exigences d'un simple coq.

Le commerce des instruments de musique continua dès lors avec activité. Je croirais presque qu'on avait publié à son de trompe dans tout le district que le régent du Pré-Loiseau avait la manie du violon et qu'il payait bien. Tous ceux

qui avaient en mains un violon verrouillé ou une clarinette rouillée se mirent en tête de faire mon bonheur en me fournissant l'occasion d'acheter un instrument qui n'avait pas son pareil au monde. Le vendeur se présentait chez moi et écoutait mon violon avec une attention marquée; puis il disait:

«Voilà certainement un violon qui n'est pas mauvais non plus. Je ne l'aurais pas cru aussi bon. Mais essaie donc celui-ci; tu avoueras toi-même qu'il a un son tout différent. Tous ceux qui l'ont entendu ont été dans l'enchantement: ce sont des gens qui savent ce que c'est qu'un violon, mais ils n'en ont pas trouvé un pareil. J'aurais pu en tirer souvent un bon prix, mais il n'était pas à vendre. Et, au fond, il ne serait pas non plus à vendre à présent, mais la place me manque et j'ai besoin d'argent; d'ailleurs j'en ai encore un meilleur à la maison et je ne saurais que faire de deux violons. Et puis, mon garçon n'a pas de goût pour cet instrument. Quant à toi, on entend immédiatement que tu es un connaisseur et ce serait bien dommage si tu n'avais pas cet instrument. Je ne voudrais pas le voir entre les mains d'un gâté méfier.»

Je ne doutais pas un instant de la sincérité de ces gens. Je ne croyais pas qu'il fût possible d'inventer de toutes pièces des histoires absolument fausses et de débiter les mensonges comme si on les lisait dans un livre: je n'avais pas encore été aux prises avec les marchands de porcs et de vaches. J'étais flatté de voir les gens venir de loin pour m'offrir des instruments de choix; j'y voyais la preuve de l'étendue de ma réputation. Il est vrai qu'un homme peut avoir une réputation fondée sur des motifs de tout genre.

La Chaux-de-Fonds

Un démarrage sur les chapeaux de roues L'assemblée générale secrète de l'ADC

Le Conseil général a été appelé dernièrement à voter un crédit d'une importance qui n'est pas à dédaigner — puisqu'il est renouvelable — en faveur d'une réorganisation de l'ADC. Il était attendu avec impatience pour entreprendre un démarrage en flèche. C'est, du moins, ce qu'on laissait entendre. Notre autorité législative l'a accordé, ce crédit, mais il était accompagné de très justes remarques et conseils. On y préconisait une centralisation des organes destinés à développer le tourisme dans nos régions, une coopération régionale effective et, surtout, un développement intensif des moyens de faire connaître notre cité à travers le monde.

On était plein d'illusions et on attendait la première occasion d'aider l'ADC restructurée dans son travail que nous continuons à reconnaître comme nécessaire et des plus utiles. Jamais nous n'avions pensé qu'il serait obligatoire de mobiliser notre service d'agents secrets pour savoir que l'ADC avait tenu son assemblée statutaire. C'est pourtant le cas. Il paraît qu'on

a oublié de convoquer la presse, le SIMN et le président d'honneur de l'association. Cette assemblée s'est déroulée dans une salle de l'Hôtel Moreau, nullement adaptée à recevoir un nombre important d'auditeurs. Pourtant l'ADC vient d'être dotée d'une salle plus vaste. Et la commune possède des salles à l'Ancien-Stand, à la Maison du Peuple, si l'on veut consommer, et une gamme d'aulas de collège, si l'on peut s'en passer.

Il paraît donc que le Comité de l'ADC a été renouvelé dans son ensemble, qu'une collaboration effective s'est instituée avec l'ONT, ce dont nous nous réjouissons sans restriction. Enfin, on nous a rapporté que M. R. Beuchat, directeur de l'Office neuchâtelois du tourisme, y a fait un exposé qui mériterait une large diffusion.

Tout ceci pour vous dire que nous excusons très sincèrement les erreurs de jeunesse, mais que nous pensons qu'il est bon de les dénoncer pour en éviter le renouvellement.

Eug. MALÉUS.

Charles Augsburger, président du Parti socialiste

Jeudi soir, à la Maison du Peuple, la section locale du Parti socialiste a tenu son assemblée générale statutaire. Celle-ci avait été retardée pour permettre à l'équipe sortante des responsables de mener à bien la campagne électorale cantonale qu'elle avait mise au point avec beaucoup de soin de d'efficacité.

Le président, R. Spira, a qualifié de satisfaisant le travail accompli durant ces seize derniers mois. Devant l'entrée en lice de nouveaux partis, électoralement, la section locale a bien résisté. Ce n'est pas assez, estime avec raison R. Spira, il faut reprendre une marche ascendante; elle est possible car — et c'est un des points lumineux de la vie du parti de ces dernières années — la participation des jeunes s'est très notablement imposée. Le président a montré que, devant les immenses appuis financiers dont disposent les partis de droite pour conduire leurs campagnes électorales, la bonne volonté n'est plus suffisante. Elle reste le nerf de la lutte, mais doit recevoir les moyens de se manifester. Le Parti socialiste ne dispose que d'une seule ressource financière: celle que lui apportent les cotisations de ses membres. Un effort de recrutement est donc nécessaire.

La restructuration du parti sera poursuivie. Fort des expériences acquises ces derniers mois, il est possible aujourd'hui de se faire une idée plus précise de la marche à suivre pour arriver à un renforcement de l'efficacité dans l'action.

Le socialisme répond à un besoin des travailleurs: il offre une possi-

bilité entre le régime capitaliste et le communisme. Le socialisme avance et il vaincra, déclare pour terminer R. Spira, qui quitte la présidence de la section pour se consacrer à celle de la Commission économique du parti.

LE NOUVEAU BUREAU DU COMITÉ

Chs Augsburger est élu président par acclamations. Il sera entouré des camarades suivantes: M^{me} A. Sandoz et J. Humbert-Droz, MM. G. Arm, J.-M. Boichat, J.-J. Miserez, M. Payot, C. Robert et G. Rochat.

L'assemblée a encore:

● accepté à l'unanimité les comptes présentés par J.-M. Boichat et F. Malcotti; le rapport du groupe des conseillers généraux, dont il faut féliciter l'auteur, G. Rochat;

● recommandé de voter non, samedi et dimanche;

● annoncé le lancement de l'initiative socialiste en faveur de l'élection du Conseil des Etats par le peuple qui débutera d'ici une dizaine de jours.

UN PIÉTON BLESSÉ SUR UN TROTTOIR. — Hier, à 9 h. 55, le chauffeur d'un fourgon qui circulait sur la rue de la Charrière en direction est, a effectué une manœuvre devant l'immeuble portant le N° 25 de ladite rue, dans l'intention de repartir en direction ouest. Dans cette manœuvre son véhicule est monté sur le trottoir nord et a renversé un piéton M. Armand Vuilleumier né en 1904. Celui-ci souffre de plaies au cuir che- velu.

Un concert très apprécié

Jeudi soir, à la salle de Musique, nos jeunes musiciens des Cadets ont ouvert le concert avec un répertoire varié des plus plaisants. Leur directeur, M. E. Dell'Acqua, conduit très bien sa juvénile équipe.

M. C. Superchi, qui, depuis quelques mois seulement, est à la tête de la Persévérante, s'est imposé comme un excellent chef. Notre musique ouvrière est particulièrement bien préparée pour se rendre à la Fête fédérale de Zurich. Dans «Cortège-Festival», ouverture de K. Weber, «Concert ouverture» de G. Boedijn, et une marche avec tambours de G. Anklin, on a pu se rendre compte du sens musical remarquable dont use M. Superchi, pour mettre en valeur toutes les possibilités des différents registres. Sous sa baguette, la Persévérante, remportera d'autres grands succès.

La Lyre, qui bénéficie, elle aussi, d'un chef remarquable en la personne de M. L. Wicht, a poussé très loin sa présentation. Elle peut se rendre au concours cantonal des musiques neuchâteloises de Couvet en pleine confiance. Nous en avons eu la preuve en écoutant les œuvres de Donizetti, de Friedmann et de Roetlisberg, qu'elle a mises à son répertoire. Sa section de tambours a du rythme et ne recule pas dans la recherche de la variété.

Nous souhaitons que nos fanfaristes recueillent le succès que mérite leur remarquable travail.

E. F.

Bon voyage et beaucoup de plaisir pour nos amis de l'AVIVO

Cet après-midi, dans la plus aimable des collaborations, nos CFF mettent à disposition de 500 membres de l'AVIVO, de notre ville, le sérieux de leur organisation, la sûreté de leur équipement, et l'amabilité de leurs agents. Le départ de cette promenade que nous souhaitons ensoleillée est prévu pour 13 h. 43. On ira jusqu'à La Neuveville, puis l'on effectuera un petit tour du lac de Biègne en bateau, pour aboutir à Douanne ou une collation sera servie à l'Hôtel Bären. Le retour en notre ville se fera à 19 h. 33, ce qui permettra aux amateurs de chant et de musique, d'éventuellement terminer cette joyeuse journée en compagnie des Quatre Barbus.

Bon voyage, beaucoup de gaieté, un ciel bleu tels sont nos vœux. E. M.

Interview express...

Le bonheur

Existe-t-il une définition du bonheur? En interrogeant diverses personnes, Jacqueline Perrin en a obtenu quelques-unes. Vous satisfont-elle?

— Le bonheur, ce n'est pas l'argent. Pour moi, c'est avoir une famille.

— Il n'y a pas de définition du bonheur. C'est surtout un art de vivre. Etre si possible en accord avec soi-même et les autres.

— C'est une manière de surmonter agréablement l'absurdité des difficultés.

— Le bonheur est pleinement possible. Il suffit d'avoir un esprit ouvert et de savoir apprécier toutes les belles choses qui existent.

— Il y a beaucoup de sortes de bonheur. Le mariage peut être un bonheur, bien que, personnellement, je n'ai pas l'intention de me marier pour le moment, car je n'ai pas assez vécu.

— Mon bonheur, c'est l'entente dans mon ménage. Pour moi, le mariage c'est un grand bonheur.

— Pour être heureuse, il me faut du «fric». Je ne conçois pas le bonheur sans argent.

— C'est possible d'être heureux dans la vie de tous les jours, dans son travail, dans son foyer.

— Pour moi, le bonheur, c'est la satisfaction dans mon travail et d'élever mes enfants.

— Le bonheur, c'est l'absence de malheurs.

J. P.

CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

Chronique des étudiants VOTATIONS DES 31 MAI ET 1^{er} JUIN

Nous sommes heureux de pouvoir disposer de ces quelques lignes afin de renseigner le public sur les deux problèmes qui vont passer devant le peuple samedi et dimanche.

Deux lois vous seront soumises:

1. La loi sur les bourses d'études et d'apprentissage (les dames peuvent et «doivent» voter, merci)!

2. La loi sur les écoles polytechniques fédérales, où seuls les citoyens votent.

En ce qui concerne la loi sur les bourses, madame et monsieur, nous aimerions que vous vous prononciez après avoir lu pourquoi nous la refusons.

Losque cette loi a été présentée au Grand Conseil, nous avions demandé par l'intermédiaire d'une circulaire adressée aux députés d'y introduire l'examen d'office des cas. Cette clause signifie que tout élève ayant atteint un certain âge (par exemple 15 ans) doit recevoir un avis que s'il continue ses études, il pourra obtenir une bourse en proportion de ses besoins et en fonction de sa situation.

Cela entraîne que ne serait plus nécessaire de quémander une bourse avec cette impression d'être un mendiant et d'être impuissant devant cette administration gigantesque... et quelques fois un peu lente.

Le droit à une bourse, la certitude d'en obtenir une si la situation financière le justifie remplacerait cette forme actuelle de mendicité administrative.

Malheureusement, lorsque cette loi a passé devant le Grand Conseil, deux partis majoritaires refusaient en bloc la proposition que je viens d'expliquer. La loi que l'on vous propose est par conséquent primée de cette clause nécessaire à la justice sociale et à la démocratisation des études.

Toutes les mères, tous les pères, toutes les grand-mères, tous les grands-pères estiment que leurs enfants et petits-enfants doivent pouvoir vivre mieux qu'ils n'ont vécu eux-mêmes.

Pour obtenir cette possibilité, le droit d'office ou automatique à la bourse d'études ou d'apprentissage est indispensable. Pour l'obtenir, ils voteront NON, sur la consultation cantonale.

Neuchâtel

Décisions de la Commission scolaire

Le projet d'acquiescer aux Collons, au-dessus de Sion, un chalet à l'usage des camps de ski des classes préprofessionnelles doit être abandonné. Une expertise a révélé que d'importantes transformations s'avéraient nécessaires en fonction de l'utilisation projetée. Par la suite, cette propriété a été vendue. La Commission scolaire a estimé, lors de sa dernière séance, qu'une étude générale sur le plan communal serait seule à même de donner satisfaction à chacun.

ÉDUCATION SEXUELLE

Le D^r P. Quinche, médecin des écoles, a fait rapport sur le problème de l'éducation sexuelle. Les résultats obtenus auprès des élèves et les échos reçus de leurs parents sont encourageants. Aussi cet enseignement doit être intensifié. Un programme doit être élaboré au vu des expériences faites. Une documentation plus adaptée est souhaitée et des moyens audio-visuels seraient nécessaires. Il serait souhaitable d'arriver à une coordination sur le plan romand.

A l'éducation sexuelle devrait être intégré l'enseignement sanitaire pour mettre la jeunesse en garde contre les éléments nuisibles à la santé: tabac, alcool, etc.

FÊTE DE LA JEUNESSE

Le Comité d'organisation de la Fête de la jeunesse a fait rapport sur les dispositions prises, qui prévoient notamment que l'Ecole supérieure et l'Ecole préprofessionnelle de jeunes filles ne participeront plus au cortège. Une manifestation sera organisée le jeudi à la Collégiale pour la distribution des prix aux élèves de l'Ecole supérieure.

D'autre part, durant les jours qui précèdent la fête, des joutes sportives seront organisées pour les élèves du degré secondaire: sections classique, scientifique, moderne et préprofessionnelle.

Hors vous voterez, et nous refusons la loi car:

— l'examen d'office était nécessaire pour permettre aux classes défavorisées d'accéder à des métiers mieux rémunérés, avec pour tous les mêmes chances;

— l'examen d'office soulagerait les défavorisés (qui n'aiment déjà pas tellement la bureaucratie) de quémander une bourse devant l'autorité;

— l'examen d'office, grâce à une plus grande justice sociale, préparerait pour les générations actuelles et futures un véritable droit aux études et aux apprentissages.

Pour que la loi soit revue et qu'on y introduise l'examen automatique, nous vous demandons de nous appuyer et de voter non!

Tous les grands partis ont maintenant recommandé de voter non à la loi sur les écoles polytechniques fédérales, de même que de nombreuses organisations. Pourtant, cette loi avait été acceptée sans opposition notable aux Chambres. Que s'est-il passé? Les partis sont-ils opportunistes, veulent-ils conquérir de nouveaux électeurs (soutenir les étudiants ne semble pourtant pas le meilleur moyen pour ce faire!) comme le prétendent les quelques personnes qui défendent la loi? Nous ne pensons pas. Simple- ment, ils donnent à une situation différente une solution différente. Le référendum ayant abouti, le désir de faire une loi nouvelle et moderne, unanimement exprimé, doit passer par une majorité de non. En démocratie, on ne peut pas enterrer une loi approuvée par le peuple pour en refaire une autre rapidement.

Les défenseurs du oui semblent concentrer leur critique vis-à-vis du référendum sur deux points:

— le rejet de la loi privera l'Ecole polytechnique de Lausanne de toute base juridique, ce qui pourrait réduire les crédits;

— la participation est possible. Il faut noter que les tenants du non ne s'attachent pas seulement à la notion de participation, mais aussi aux problèmes de l'autonomie, de l'ouverture vers l'extérieur, de l'autorité, de la mission et des devoirs de l'école.

Quant aux arguments des partisans de la loi, il est bon de les examiner.

La participation, disent-ils, est possible avec cette loi. Peut-être, mais elle n'est pas tout autant assurée, ce qui est du ressort d'une loi (qui doit exprimer les règles générales et abstraites). Ces messieurs disent qu'il faut leur faire confiance pour qu'elle soit introduite et définie (ce qui est du ressort des règlements). Mais leur définition de la participation n'est pas celle des étudiants! M. Cosandey en exclut la cogestion par exemple, qu'il qualifie d'utopie (dans son discours du 12 mars 1969), ce qui est précisément le désir maintes fois formulé par les étudiants.

Quant au statut juridique, ils prétendent que le rejet de la loi exclut une solution satisfaisante. Ce qui est faux, car il est parfaitement possible et techniquement facile (les juristes de Berne ne sont pas dépourvus d'idées) de trouver une solution. D'ailleurs, un arrêté fédéral de février le prouve. Et la situation de Zurich serait la même que celle de Lausanne, puisque la loi vaut pour les deux écoles. En ce qui concerne les risques de restrictions de crédits, pourrions-nous faire remarquer à ceux qui nous demandent une grande confiance pour la participation de l'accorder aussi aux parlementaires, pourvoyeurs de crédits. Les critiques faites au référendum paraissent donc illogiques et fausses.

Ce référendum est vraisemblablement le premier qui ne cherche pas à obtenir du peuple un consentement, mais au contraire qui entend lui rendre sa vraie fonction de souverain. Il a réussi au moins à clarifier la situation, et les promesses du Conseil fédéral, qui se déclare prêt à travailler avec les étudiants et les deux écoles à l'élaboration d'une nouvelle conception sont le gage d'une ère nouvelle de dialogue. De plus, il aura permis de porter la discussion devant la population entière, qui, en disant non le 1^{er} juin, appuiera une recherche commune et publique de solutions nouvelles et modernes à des problèmes importants qui intéressent le peuple dans son ensemble, dans un contexte de vraie démocratie.

Pour la Fédération des étudiants neuchâtelois:
A. Schwaar et P. Bertoli.

CHRONIQUE JURASSIENNE

Delémont: Décès de Pierre Grossenbacher

Voici que Pierre Grossenbacher est rentré définitivement dans son village, à 36 ans. Par un chemin cent mille fois parcouru, il a longé une dernière fois la forêt pourtant remise au goût du printemps. Cependant, il n'aura pas vu le foyard reverdi, il n'aura pas entendu la fauvette rappler ses petits; il n'aura pas senti non plus le parfum du muguet qui montait de la combe. Les morilles de juin n'auront pas sa visite.

Pleigne était sa patrie; les prés, les forêts et les champs son royaume. Il aimait sa terre natale: il est aujourd'hui tout à elle, définitivement.

Si Pierre Grossenbacher était le véritable ami de la nature, il était aussi l'ami des hommes. Il n'attendait pas l'amitié des autres, il donnait la sienne, entière, avec toute sa sensibilité et tout son enthousiasme. Il aimait les gens simples; il était simple. Il n'aimait pas l'injustice, mais la fraternité des hommes. Il était donc devenu tout naturellement, membre du parti; sa fidélité ne se discutait pas.

Dans sa jeunesse, après un apprentissage, il était parti à quelques lieues d'ici pour apprendre, pour comprendre, pour voir. C'était, pour l'avoir

vécu avec lui, et senti comme lui, déjà l'exil. Mais l'exil porte en lui le chemin du retour. Il était revenu aux sources de sa jeunesse, à son pays très vert et un peu sauvage.

Le rotour au pays, c'était aussi, pour lui, le retour à sa famille, à sa maman surtout, à ses frères aussi, tous jumeaux dès maintenant, tellement les liens qui les unissent sont et resteront, puisqu'un des leurs les a quittés, plus indéfectibles que jamais.

Mais si la nature est triste d'avoir perdu un ami; si sa famille, ses collègues, ses amis, ses copains ont aujourd'hui au cœur une peine immense, le malheur est bien plus grand pour sa femme et sa petite fille. Nous ne pouvons nous charger d'une parcelle de leur peine. Parce que nous savons que c'est en elle que M^{me} Grossenbacher retrouvera aussi la force de survivre d'abord, puis de vivre malgré tout. M^{me} Grossenbacher porte en elle toute la vie de Pierre. C'est aussi, nous le savons, toute son espérance et sa foi. Et le courage est déjà sa vertu.

C'est ainsi que nous avons voulu dire, en toute simplicité, adieu à un ami irremplaçable. P. G.

GENÈVE

Statistique genevoise

6500 autos de plus qu'en 1968

La population résidente du canton a augmenté de 1872 personnes durant le mois d'avril pour s'établir à 325 669 habitants. Ce nombre comprenant 7265 saisonniers, l'effectif de la population sans les saisonniers se monte à 318 404 habitants.

Parmi la population résidente, 402 naissances vivantes et 236 décès ont été dénombrés au cours du mois considéré.

L'effectif des travailleurs étrangers soumis au contrôle du travail dans le canton a augmenté, en avril, de 1646 unités et s'établit ainsi à la fin du mois à 54 948, dont 10 599 frontaliers. A la même date, on comptait 18 chômeurs complets dans le canton, contre 24 un mois auparavant.

Vingt-huit bâtiments d'habitation (dont 14 villas) comprenant 321 logements ont été achevés en avril dans le canton, alors qu'en 1968 il avait été terminé, en moyenne, 349 logements par mois.

L'Office cantonal des poursuites a enregistré, en avril, 666 ventes faisant l'objet d'un pacte de réserve de propriété et représentant un montant total garanti de 5101 millions de francs (avril 1968 : 739 pactes et 4607 millions de francs).

En contrepartie le dit office a adressé, en avril, 7025 réquisitions de poursuite (7495 en avril 1968). En outre, il a procédé à 18 séquestres (10 en avril 1968).

Enfin, au cours du 1^{er} trimestre de 1969, il a été enregistré 57 faillites définitives, contre 62 durant le trimestre correspondant de l'année précédente.

L'effectif des véhicules à moteur immatriculés dans le canton a atteint, à la fin d'avril, 119 939 unités, dont 101 169 autos (avril 1968 : 113 344 véhicules et 94 606 autos).

La CGTE a transporté, en avril, 6226 milliers de passagers, contre 6021 milliers en avril 1968, cependant qu'il a été vendu 85,4 milliers de billets et abonnements à la gare Cornavin et au bureau de la ville des CFF (106,8 milliers en avril 1968).

Au titre du trafic aérien commercial à l'aéroport de Cointrin, il a été enregistré, durant le mois de mars, 4481 mouvements d'avions (envols et atterrissages) et 202 778 passagers, contre 3970 mouvements d'appareils et 160 878 passagers en mars 1968.

En mars, 71 262 hôtes (63 615 en mars 1968), dont 54 605 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des nuitées s'est élevé à 190 083, contre 168 926 en mars 1968.

L'indice genevois des prix à la consommation, calculé sur la base septembre 1966 = 100, a atteint 109,4 à la fin d'avril. Il marque une progression de 3,5% par rapport au mois correspondant de l'année précédente.

Grand Théâtre de Genève

Ecole de danse

Conseiller artistique: Georges Balanchine

Début des cours: 8 septembre 1969

L'enseignement sera assuré par Beatriz Consuelo, Alfonso Cata et d'autres professeurs de renommée internationale.

Classes professionnelles et non professionnelles pour enfants et adultes.

Pour tous renseignements, prière d'écrire au:

Grand Théâtre de Genève
Ecole de Danse

11, boulevard du Théâtre - 1204 Genève

Mémento genevois

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE, Salle Lullin: «Visages de Napoléon»; exposition ouverte le jeudi, de 14.00 à 16.00, et le dimanche, de 11.00 à 12.00 et de 14.00 à 16.00.

Dimanche: GRAND THÉÂTRE DE GENÈVE: 19.00 précises, «Le Crépuscule des Dieux», action en un prologue et trois actes, de Richard Wagner; direction musicale, Georges Sébastian.

Dimanche: PROMENADE DU LAC: 11.00, Fanfare municipale de Plainpalais. CATHÉDRALE DE SAINT-PIERRE: 20.00, concert de carillon.

LIQUEURS *Morand*
MARTIGNY



AUTEUR
D'UN EXCELLENT
SECOND TOUR

LUCERNE

adversaire de

SERVETTE

SAMEDI, à 20 h. 30,
AUX CHARMILLES

Match des réserves

championnes suisses, à 18 h. 30

Location « Chez Fatton »
Places à Fr. 10.-, 7.-, 5.- et 3.-

Apéritif à la gentiane

SUZE
garanti naturel

L'Institut national genevois a le pénible devoir de faire part du décès de

MADAME

Louise DUCHEMIN

mère de M. Charles Duchemin, ancien conseiller d'Etat, président de l'Institut national genevois.

Pour les obsèques, prière de bien vouloir se référer à l'avis de la famille.

LE COMITÉ DE GESTION

La Commission administrative, le bureau, la direction et le personnel de l'Hospice général ont le regret de faire part du décès de

MONSIEUR

Louis NOTTARIS

père de M. Paul Nottaris, membre de la Commission administrative et membre suppléant de la Sous-Commission de prévoyance sociale et d'assistance.

Les obsèques ont eu lieu le 24 mai 1969.

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

SEMESTRE D'HIVER 1969/70

Délai d'admission

pour l'immatriculation des étudiants suisses

15 septembre 1969

Pour la Faculté de médecine: 1^{er} juillet

Les candidats qui subissent des examens de maturité après ces dates seront inscrits conditionnellement et devront confirmer leur demande dès qu'ils auront obtenu leur diplôme.

Aucune immatriculation ne pourra avoir lieu si elle n'a fait l'objet d'une demande préalable.

Début des cours: 20 octobre 1969

Toute demande doit être adressée au secrétariat de l'Université, rue de Candolle 3, 1211 Genève 3.

LE STIMULANT
APERITIF AU VIN ET QUINQUINA

OFFRES D'EMPLOI

LE SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ

cherche des

contrôleurs

— titulaires de la maîtrise fédérale d'installateur électricien ou d'un diplôme fédéral de l'inspectorat des installations à courant fort;

et des

aides - contrôleurs

— porteurs du certificat fédéral de capacité de monteur électricien;
— de nationalité suisse;
— âgés de moins de 40 ans.

Il propose:

emploi stable avec caisse de retraite;
semaine de cinq jours;
assurances sociales étendues.

Prière de téléphoner au 26 88 11 (interne 221) pour obtenir la formule d'inscription ou de faire des offres manuscrites au secrétariat général des Services industriels, pont de la Machine, 1204 GENÈVE.

LE SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ DE GENÈVE

cherche des

dessinateurs

— de nationalité suisse;
— âgés de moins de 40 ans;
— titulaires d'un certificat fédéral de capacité de dessinateur dans les domaines professionnels suivants:

architecture,
génie civil,
électricité,
mécanique;

— justifier de quelques années de pratique.

Il propose:

emploi stable avec caisse de retraite;
semaine de cinq jours;
assurances sociales étendues.

Prière de téléphoner au 26 88 11 (interne 221) pour obtenir la formule d'inscription ou de faire des offres manuscrites au secrétariat général des Services industriels, pont de la Machine, 1204 GENÈVE.

VAUD

Cinéma lausannois

BOURG

«The Ox-Bow Incident» (L'Aube fatale), 1943, film américain de William Wellman. Avec Henry Fonda, Dana Andrews.

«L'Aube fatale» est un western dans lequel l'action cède le pas à l'intérêt psychologique. Le film n'emprunte à la légende de l'Ouest que le cadre, l'ambiance et les décors.

Des malfaiteurs ont tué le propriétaire d'un ranch et lui ont volé du bétail: voilà ce qu'apprennent les hommes de la petite ville la plus proche. Ne faisant pas confiance à la justice, représentée par le shérif, ils décident de rechercher les voleurs eux-mêmes eé de les lyncher sans autre forme de procès. Pendant la nuit, ils retrouvent trois hommes qui se déclarent innocents, mais que tout accuse. Ils les pendent à l'aube, conscients d'avoir bien agi. C'est alors qu'ils apprennent que le shérif a arrêté les vrais coupables; ils ont donc assassiné trois innocents.

Une fois de plus, nous sommes en présence du même thème: l'homme est en conflit direct avec la société. La justice individuelle se heurte à la justice établie par les lois; l'action directe s'oppose aux jugements mûrement pensés, au lent appareil de la justice.

Comme nous l'avons dit plus haut, le film est un western et cela pour une raison bien précise: à l'époque de la ruée vers l'or, plus que jamais, l'individu désirait faire la loi lui-même, c'est-à-dire faire sa loi et promptement. La troupe part donc venger le propriétaire tué et le juge n'arrive pas à la retenir en l'absence du shérif. Le groupe est dirigé par un ancien officier de la guerre de Sécession. Comme

c'est un militaire, il désire tuer les prétendus meurtriers «dans les règles» et il retarde l'exécution pour la fixer aux premières lueurs de l'aube. Mais tue-t-il par vengeance ou par simple besoin? Nous ne le saurons jamais, car il échappe aux remords en se suicidant.

Le groupe n'est pas homogène. Certains se déclarent favorables à un procès juste. Mais ils doivent se plier à l'avis de la majorité. Celle-ci désire assouvir sa vengeance sur-le-champ. Elle sait bien qu'un jugement tardif ne lui procurera pas le même plaisir.

Le film constate que l'homme ne peut pas vivre en communauté sans faire de concessions; personne ne peut faire sa loi sans déclencher l'irréparable. (On ne peut pas faire confiance à l'homme?) Wellman suggère aussi, et c'est là la faiblesse, que si l'on avait jugé les trois hommes, ils auraient été acquittés. Or, au contraire, les preuves relevées contre eux sont si accablantes (l'arme du crime et le bétail volé sont en leur possession; lorsqu'ils affirment qu'ils ont acheté les bêtes, ils ne peuvent pas montrer de quittance) que le tribunal les aurait condamnés à coup sûr. Il ne suffit pas de se soumettre à la loi pour vivre dans la justice, comme aimerait le faire croire le film.

COLISÉE

«A Bout de Souffle» (1959), film français de Jean-Luc Godard. Avec J.-P. Belmondo et Jean Seberg.

«A Bout de Souffle» est le premier long métrage de Godard. Il est aussi le plus facile à suivre, car l'histoire est pour une fois linéaire. L'on n'y apprendra avec étonnement que les

plus jolies filles du monde se trouvent à Lausanne et à Genève (Godard dixit).

Une seule phrase vaut le déplacement: «Ma plus grande ambition est de devenir immortel... puis mourir...»

ATHÉNÉE

«Les Frères siciliens» (1968), film américain de Martin Ritt. Avec Kirk Douglas.

Deux frères émigrés italiens, font partie d'une association de la pègre new-yorkaise. Le plus âgé freine le développement du groupe, le cadet tente, au contraire, d'augmenter le rendement. L'aîné, rentré en Sicile, sera tué par son jeune frère.

Film assez terne où se mêlent des réminiscences de folklore sicilien et de films noirs américains, mais éclairé parfois par des décors new-yorkais extraordinaires.

M. S.

Un appel des conseillers d'Etat vaudois

Le transfert de l'EPUL à la Confédération repose sur deux documents: 1. Une convention qui n'est pas remise en question, et

2. Une modification de la loi sur l'Ecole polytechnique pour y intégrer l'Ecole polytechnique de Lausanne et lui donner un statut juridique valable.

Seule, cette dernière loi fait l'objet du référendum lancé par les étudiants zurichois. Nul ne conteste que la loi de février 1854 doit être révisée comme le statut des universités cantonales. Mais les modifications qui lui ont été apportées en font un instrument de travail indispensable à l'Ecole polytechnique de Lausanne, à laquelle elle assure une vie et une adminis-

tration indépendantes, l'équivalence de titres et le respect de son génie propre. Aux yeux des soussignés, c'est cela qui importe présentement, c'est là l'essentiel qu'il faut sauvegarder. Ils craignent en effet que, privée de statut juridique valable pendant toute la période nécessaire à l'élaboration d'une nouvelle loi, l'Ecole polytechnique de Lausanne ne devienne une satellite de l'Ecole de Zurich et que son développement — notamment son installation à Dornigny — ne soit longuement retardé sinon compromis. Les étudiants de l'Ecole polytechnique de Lausanne seraient alors les premières victimes de cet état de choses. En effet, la construction de l'Ecole polytechnique de Lausanne et de l'Université sur leur nouvel emplacement ne peut se concevoir, du point de vue architectural comme du point de vue économique, sans une harmonisation des efforts et sans une mobilisation commune des moyens nécessaires à la réalisation de cette grande œuvre.

De plus, l'industrie vaudoise et romande a un intérêt évident à s'appuyer sur une école polytechnique fédérale autonome, semblable à celle de Zurich, dont on connaît l'influence déterminante qu'elle a eue sur le développement industriel des bords de la Limmat.

C'est pourquoi les soussignés adressent à leurs concitoyens vaudois la pressante recommandation de voter oui les 31 mai et 1^{er} juin.

Pierre Schumacher, président du Conseil d'Etat; Jean-Pierre Praderwand, vice-président du Conseil d'Etat; Edouard Debétaz, conseiller d'Etat; Marc-Henri Ravussin, conseiller d'Etat; Pierre Graber, conseiller d'Etat; Claude Bonnard, conseiller d'Etat; Pierre Aubert, conseiller d'Etat; Henri Geseney, président du Grand Conseil; Jean-Jacques Teuscher, premier vice-président du Grand Conseil; Raymond Lamercy, deuxième vice-président du Grand Conseil.

Faut-il voter oui le 1^{er} juin

Poursuivant une forme de conférence qui a déjà obtenu un certain succès, les partis lausannois se sont mis d'accord pour convoquer une séance publique d'information sur la votation du 1^{er} juin. A vrai dire, ce furent essentiellement des étudiants et des professeurs de l'ancienne EPUL qui se rencontrèrent jeudi soir à Beaulieu. M. Nicole, présentateur demanda à MM. Praderwand, Desponds (Agepul) et Immer de se déterminer brièvement sur ce projet. Le conseiller d'Etat souligna la nécessité de doter l'EPFL d'un statut d'autonomie la mettant en mesure d'exercer son mandat. Toute loi étant perfectible, il ne manqua pas d'ajouter que l'expérience aidant, il serait fort possible d'y apporter des modifications. Elément essentiel à souligner, la participation estudiantine est inscrite dans la loi.

Le représentant des étudiants émit trois critiques à l'encontre du projet. Selon lui, la mission des écoles techniques n'est pas définie, le statut d'autonomie de l'EPFL n'est pas garanti et les étudiants ne seraient pas directement intéressés à la direction de l'école, partant à la réforme universitaire. Or vouloir définir la mission du «poly» n'est pas si aisé, les Français,

ainsi que l'indique M. Praderwand, n'arrivent pas à la formuler d'une façon suffisamment explicite. Ensuite, l'autonomie de l'EPFL, ainsi que le soutient M. Immer, est reconnue explicitement dans la loi. Rejeter la loi sous prétexte de provoquer la mise en chantier d'un nouveau projet ne signifie pas que celui espéré sera meilleur que celui proposé. Il ne faut pas oublier qu'une majorité ne se découvre pas si aisément et que la Suisse romande pourrait bien faire les frais de l'opération. Enfin, mettant en avant les préoccupations syndicales, le représentant gouvernemental s'étonne que les opposants se refusent à considérer l'article 10 comme un élément objectif. Approuvé en cela par un syndicaliste qui déclara ne pas pouvoir s'opposer à une loi garantissant aussi formellement la participation estudiantine, on sentit que l'auditoire se déterminait franchement pour l'acceptation.

Les étudiants vont peut-être à la recherche de solutions utopiques et, surtout, alliés aujourd'hui aux étudiants zurichois, ils pourraient bien être surpris demain de se retrouver seuls. Les étudiants n'ayant pas de propositions concrètes à opposer à cette loi, il apparaît dès lors que le «oui» s'impose.

T. L.: Nouveaux progrès

Les Transports publics de la région lausannoise ont deux soucis majeurs constants: améliorer leurs services, équilibrer leurs comptes dans la mesure du possible.

C'est dans ce sens que vont les nouveautés qui entreront en vigueur avec l'horaire d'été, le 1^{er} juin.

LIGNE N° 7 (LA ROSIAZ-RENEUS)

Le self-service intégral sera introduit sur cette ligne. Les remorques ne seront plus desservies par des contrôleurs. Aussi, pour activer le service, 25 arrêts seront équipés pour la distribution et l'oblitération automatiques des billets. Les usagers s'habitueront donc, dans leur propre intérêt, à disposer toujours d'un peu de monnaie. Les poussettes devront être embarquées sur la plateforme arrière du premier véhicule.

DESERTE DES QUARTIERS DE MONTELLY ET DU MOTTEY

En attendant le détournement de la ligne N° 18 (1970) par le chemin de Montelly, Malley et l'avenue de Longemalle, un nouveau service navette restreint (25 courses par jour ouvrable), destiné aux habitants du quartier du Motte commença le 2 juin entre Montelly et l'avenue de Longemalle, par l'avenue de Provence. Il sera assuré par petits bus de dix-

huit places avec correspondance à Montelly. Le nombre limité des courses et la capacité restreinte des véhicules ne permettront pas de desservir durant cette période les habitants de Malley qui devront continuer à utiliser les lignes N° 7 ou 27. Le tarif sera de 50 ou 70 centimes, suivant la longueur du trajet. La réalisation des travaux routiers prévus permettra l'utilisation de grandes voitures sur le futur parcours de la ligne N° 18 dans une année.

LIGNE N° 16, SAINT-FRANÇOIS - LA CLOCHATTE

Quatre nouvelles courses seront prolongées de Sauvabélin à la Clochette.

TROLLEYBUS JUSQU'AU CHALET-À-GOBET

Autre nouveauté importante: le remplacement, sur la ligne N° 21 des autobus par des trolleybus pour toutes les voitures n'allant pas au-delà d'Epalinges ou du Châlet-à-Gobet. Quatre nouveaux véhicules à grande capacité ont été acquis dans ce but.

BUSDIRECTS

Enfin, il convient de mentionner le prolongement de la ligne de Busdirects de Vennes. Désormais, dix courses par jour (entre 8 h. 05 et 15 h. 25) iront jusqu'aux Croisettes, sans augmentation de taxe.

Gymnase du soir Lausanne

Inscriptions

pour l'année scolaire 1969-1970

Préparation aux maturités fédérales et commerciales, aux examens préalables d'admission à l'Université. Le semestre d'hiver débutera le lundi 29 septembre 1969. Renseignements et inscriptions dès aujourd'hui au secrétariat du Gymnase du soir, rue Mercerie 24, 1003 Lausanne. Tél. 22 90 50, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 18 à 20 h., ou sur rendez-vous.

Cinéma lausannois

A. B. C. Tél. 22 35 52-53

14.30, 17.00, 20.15 16 ans
Sans peur... sans pitié...
LES DRAKKARS
Parlé français
Scope - Technicolor

Athénée Tél. 25 24 12

14.15, 16.30, 18.45, 21.00 18 ans
Ce soir, nocturne à 23.15
Première suisse
LE VOLEUR DE CRIMES
En eastmancolor

Atlantique Tél. 22 11 44-45

14.30, 17.00, 20.30 18 ans
Ce soir, nocturne à 23.00
Un suspense fascinant
LES FÉLINS
En cinémascope

Bel-Air Tél. 23 53 12

14.15, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 16 ans
Semaine John Wayne
Mercredi, jeudi et vendredi seulement
LES COMANCHEROS
Scope et couleurs

Bourg Tél. 22 86 22

14.30, 17.00, 19.00, 21.00 16 ans
Version originale, s.-t. franç./allemand.
L'AUBE FATALE
(THE OX-BOW INCIDENT)
Un western pur, d'une envergure artistique rare

Capitole Tél. 22 51 32

14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Première vision
CINQ CARTES A ABATTRE
Un bon, un très grand western

Cinéc Tél. 22 74 99

14.15, 16.15, 18.15, 20.30 7 ans
Les rois du rire...
LAUREL ET HARDY
dans LES DEUX LÉGIONNAIRES
et LES JOIES DU MIRIAGE

Colisée Tél. 32 51 25

15.00, 17.00, 20.30 18 ans
Seulement jusqu'à dimanche inclus
A BOUT DE SOUFFLE
Le premier et le meilleur J.-L. Godard

Eldorado Tél. 22 16 12

14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Ce soir, nocturne à 23.15
Parlé français - Technicolor
DRACULA ET LES FEMMES
Un nom qui évoque la terreur

Lido Tél. 25 21 44

14.00, 16.30, 18.45, 21.00 16 ans
Ce soir, nocturne à 23.15
Z (IL EST VIVANT)
En eastmancolor

Métropole Tél. 23 62 22

14.30, 17.00, 20.30 7 ans
Un film interprété et réalisé par Robert Dhéry
LE PETIT BAIGNEUR
(5 ROUQUINS ET 1 REQUIN)
Cinémascope - Eastmancolor

Palace Tél. 22 13 30

14.30, 17.00, 20.00, 22.10 7 ans
4^e semaine
Chef-d'œuvre éternel du 7^e art
LE CIRQUE
Charlie Chaplin, «Charlot»

Rex Tél. 25 43 31

14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans
Parlé français - Technicolor
LA PATROUILLE INFERNALE
avec Tony Curtis, Frank Lovejoy
et Mary Murphy

Romandie Tél. 25 47 64

14.30, 17.00, 20.30 18 ans
3^e et dernière semaine
LA FEMME INFIDÈLE
En eastmancolor

Corso-Renens Tél. 34 00 55

20.30 16 ans
James Stewart et Dean Martin
dans
BANDOLERO

BUFFET CFF

Mme R. PÉLIARD LAUSANNE

Petites et grandes salles pour
assemblées, séances de comités,
repas de familles
(noces, baptêmes), etc.

PRÊTS

express

de Fr. 500.- à Fr. 10000.-

- Nous accordons un crédit toutes les 3 minutes
- Garantie de discrétion totale
- Pas de caution; Votre signature suffit

Banque Procrédit
3000 Bern 7, Marktgasse 50
Tél. 031/22 55 02
1701 Fribourg, rue Banque 1
Tél. 037/2 64 31

NOUVEAU: Service express

Nom _____
Rue _____
Endroit _____



...nous avons
l'occasion
que vous avez en tête

Garage du Close't et sa.
Av. d'Echallens 17 (021) 24 04 42
Lausanne

Ceux qui font les communistes Un patron à boycotter

« Tu es tout juste bonne à nettoyer les latrines. Va les laver, et je veux qu'elles soient bien propres », avait déclaré le patron d'une fabrique de corsets et de soutiens-gorge des environs de Milan à Léonarda, une de ses ouvrières, pour la punir d'avoir mal coupé un morceau d'extra-fort.

Mais Léonarda, une jeune femme de vingt ans, bien consciente de ses droits, ne l'entendait pas de cette oreille, et refusa net d'obéir

à cet ordre. Son patron, qui avait l'habitude de mener ses ouvrières à la baguette, décida de sévir devant ce manque de discipline et Léonarda apprit le lendemain en se rendant à la fabrique qu'elle avait été l'objet d'une mesure de suspension de travail de deux jours. Révoltées par cette décision ses 130 camarades se sont aussitôt mises en grève pour protester contre ce genre de sanctions, et exigent de leur patron qu'il cesse d'appliquer de telles méthodes.

Paul Hawkins n'est plus



Un des meilleurs pilotes de voitures de course n'est plus. En effet, dans le parc d'Oulton, à Londres, P. Hawkins a manqué un virage et s'est écrasé contre un arbre. Il a été tué sur le coup. Notre photo montre la voiture en train de brûler.

Meurtrière jalousie

Le cadavre en partie carbonisé du Dr Garcia-Compte, 40 ans, marié, père de cinq enfants et exerçant depuis une dizaine d'années à Saint-Julia-de-Loria (Andorre), a été trouvé dans une voiture achevant de brûler, dans la petite commune d'Encamp. Il semblait s'agir d'un accident.

Mais l'épouse du médecin, Mme Pilar Garcia a avoué qu'il s'agissait d'un crime, par jalousie dont elle est l'auteur. On avait prêté, il y a quelques mois, au Dr Garcia, chirurgien et gynécologue réputé une liaison avec une collègue. Décidant « d'en finir », Mme Garcia calcula alors de sang-froid toutes les phases de son crime. Déguisant sa voix, elle attira son mari chez une prétendue malade, à plusieurs kilomètres du domicile conjugal. Elle l'attendait avec un fusil de chasse et c'est de deux décharges de chevrotine qu'elle l'a abattu. Puis, après avoir passé la soirée chez une amie, elle revint pour faire disparaître les traces du crime et le camoufler en accident. Elle plaça le corps dans sa voiture à laquelle elle mit le feu avant de s'enfuir à bord d'un autre véhicule. Convoquée comme témoin, elle a fini par avouer.

France: Qui l'emportera?

Plus de 29 millions de Français et de Françaises éliront dimanche, pour la deuxième fois au suffrage universel, le président de la République. Le premier scrutin s'était déroulé en 1965 pour élire le général de Gaulle.

« Les résultats des sondages d'opinion (le dernier en date remonte aux 27 et 28 mai) montrent que M. Pompidou, candidat de la continuité gaulliste a conservé une cote stable: 40% des suffrages.

La cote de M. Poher, qui se veut « le président de tous les Français », a été plus capricieuse. Après avoir baissé assez régulièrement depuis l'ouverture de la campagne, elle demeure fixée, d'après le sondage du 28 mai, à 31%.

Le candidat communiste, M. Duclos, a, au contraire constamment remonté la pente: il est actuellement à 17% des voix — contre 15% le 22 mai. Il a

STERN: Droit de veto

La rédaction de l'illustré allemand « Stern » — deux millions d'exemplaires — a obtenu un droit de veto sur l'orientation du journal. Les nouveaux statuts de « Stern » stipulent notamment :

« Stern » est un périodique engagé politiquement, mais cependant indépendant des partis, des organisations économiques et des autres groupements d'intérêts...

« Aucun rédacteur ou collaborateur ne peut être contraint de faire, écrire ou assumer quelque chose de contraire à ses convictions. En cas de refus de sa part, il ne doit en résulter aucun désavantage pour lui. Le rédacteur en chef ne doit ni être engagé par les éditeurs ni renvoyé si le comité de rédaction s'y oppose avec deux tiers de ses voix. En outre, dans les décisions d'ordre personnel prises à l'intérieur de la rédaction par le rédacteur en chef, le comité de rédaction de « Stern » dispose d'un droit de veto si du fait de tels changements le caractère politique du journal en tant que périodique libéral progressiste apparaît menacé. »

Ainsi, les rédacteurs de « Stern », sans doute le meilleur hebdomadaire allemand après le « Spiegel » pourront continuer à faire preuve d'indépendance d'esprit. C'est un exemple à suivre.

pris des voix à M. Poher, il en a pris aussi aux autres candidats de la gauche qui s'opposent à lui: M. Rocard (cote 3%), candidat du PSU durci aux feux de la « révolution » de mai 1968, de M. Defferre (7%), candidat de la SFIO et de M. Krivine (1%), trotskyste.

M. Ducatel (1%) se présente, lui, en candidat « apolitique », défenseur de la libre entreprise.

La multiplicité des candidats, la répartition des suffrages entre eux — notamment entre les candidats d'opposition au gaullisme — les hésitations du tiers du corps électoral conduisent les observateurs à prévoir un second tour où s'affronteront en un duel serré MM. Pompidou et Poher.

Ouvert dimanche matin à 8 h. 30, le scrutin prendra fin normalement à 18 h. 30, à l'exception toutefois de certaines grandes villes où il sera déclaré clos à 20 h.

● STOCKHOLM. — Le capitaine von Rosen, commandant l'escadrille d'avions de tourisme suédois, qui a fait plusieurs raids sur des aérodromes nigériens, a tenu à justifier son action devant les critiques formulées par le Gouvernement suédois. « Je suis certain de mon bon droit en agissant selon ma conscience, a déclaré « quelque » part au Biafra » le capitaine von Rosen dans une interview. « Ce ne saurait être un crime que de participer à la défense d'un peuple qui se bat pour survivre: lorsque j'ai fait la même chose en Finlande, j'ai été décoré. Or je ne vois pas de différence entre un enfant qui souffre en Finlande et un enfant qui souffre au Biafra ».

● ABIDJAN. — La Côte-d'Ivoire a rompu ses relations diplomatiques avec l'Union soviétique.

MOSCOU. — La « série noire » des généraux soviétiques est terminée. Depuis une semaine, il n'en est pas mort un seul: le dernier décès annoncé par l'« Etoile rouge » remonte au 22 mai. Celui du général Roudtchouk, 76 ans. La veille était mort le général en retraite Tcherniakov. Le général Roudtchouk était le seizième général soviétique décédé depuis le 10 avril.

● MOSCOU. — La « Pravda » a annoncé la condamnation à la peine capitale de quatre « traîtres à la patrie », qui, pendant la dernière guerre, avaient participé avec les troupes d'occupation allemandes à des exterminations de masse de la population

Amérique du Sud: Les désordres prennent un caractère dramatique

Les graves désordres en Amérique du Sud prennent un caractère dramatique et tournent même à l'émeute en Argentine. Deux faits, surtout, sont à retenir: l'agitation étudiante s'est étendue aux ouvriers et les manifestants, notamment en Argentine et en Colombie, disposent d'armes à feu et n'hésitent pas à s'en servir pour répliquer aux forces de l'ordre.

C'est en Argentine, à Cordoba plus précisément, que la situation est la plus tendue: depuis jeudi soir, le gouvernement a fait appel aux parachutistes et le couvre-feu a été décrété pour toute la province. On déplore dès à présent quatre morts et des dizaines de blessés. Rappelons que quatre étudiants avaient été tués récemment dans des villes universitaires.

Les ouvriers des usines automobiles de Cordoba ont rejoint en masse les manifestants étudiants et le travail a bientôt cessé dans toute la ville de Cordoba. Les manifestants ont édifié des barricades solides, atteignant jusqu'à trois mètres de hauteur, dans les artères principales. La police et la

gendarmerie ont été incapables de rétablir l'ordre. Des immeubles ont été incendiés. Des francs-tireurs, installés sur les toits, ont tiré notamment sur la caserne centrale des pompiers pour essayer d'entraver toute intervention. Les contre-attaques des parachutistes n'ont pas toujours été couronnées de succès. Là où ils ont dû reculer, les ouvriers se sont retranchés dans leurs usines.

Le pessimisme règne dans les milieux gouvernementaux où l'on craint que l'agitation initialement étudiante risque de se transformer en crise du régime. De toute façon, on pense qu'il faudra procéder à un remaniement du cabinet.

EN COLOMBIE, les désordres ont continué même après le départ de M. Rockefeller, envoyé spécial du président Nixon. A Medellin, capitale de la province d'Antioquia, de graves incidents ont fait un mort et près de 200 blessés dont huit grièvement atteints par des balles. Les étudiants ont lancé des cocktails Molotov et

attaqué ensuite un poste de police pour libérer leurs camarades appréhendés.

A Barranquilla, grand port, quatorze étudiants et un journaliste ont été blessés par des balles.

EN ÉQUATEUR, l'arrivée de M. Rockefeller a été marquée par de violentes manifestations d'étudiants dans les rues de Quito. L'envoyé du président Nixon n'a dû qu'à une ruse de pouvoir gagner le palais gouvernemental sans être molesté: les autorités avaient fait survoler la ville par un hélicoptère pour faire croire que M. Rockefeller était à son bord.

EN URUGUAY, des étudiants ont manifesté dans les rues de Montevideo pour protester contre la répression policière dans les pays voisins. On signale un certain nombre de blessés de part et d'autre.

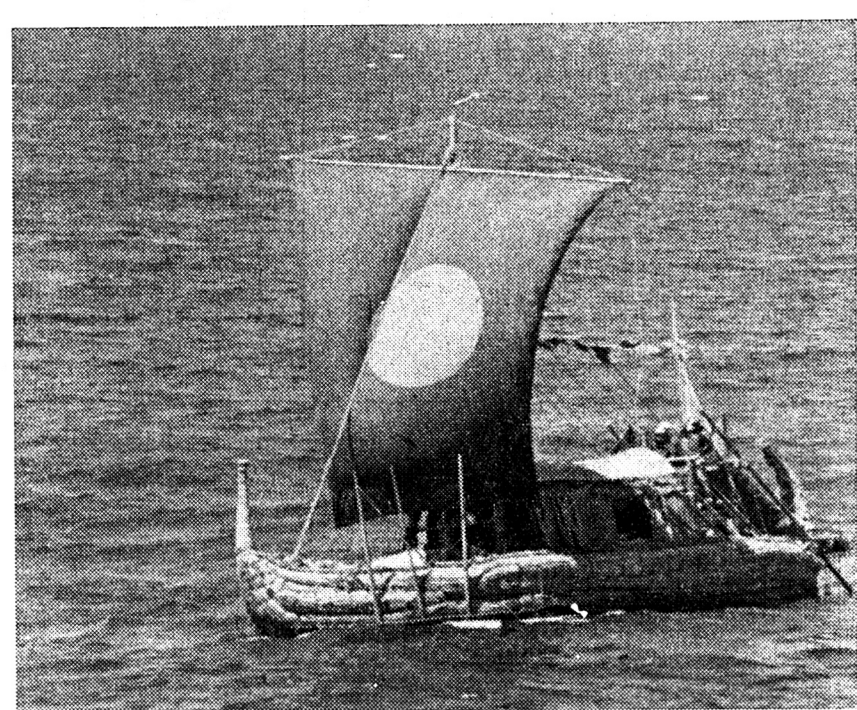
Dès à présent, le Gouvernement uruguayen envisage des mesures de sécurité sans précédent en vue de la visite de M. Rockefeller, prévue à partir du 20 juin.

Fusées sur Jéricho



Pour la deuxième fois en 24 heures, des fusées jordaniennes de fabrication soviétique sont tombées sur Jéricho. Notre photo montre les dégâts causés par les bombardements.

Il était un petit navire...



Le « Ra », ce bateau construit en papyrus, à la façon des anciens Égyptiens, par l'explorateur norvégien Thor Heyerdahl, est actuellement en plein milieu de l'Atlantique. Tout paraît bien aller pour les six hommes de son équipage.

LES MÉSAVENTURES D'UN TRACT ÉLECTORAL

Tombé du ciel, un tract de propagande électorale a détérioré un appareil agricole. Un petit avion de tourisme survolait le Roussillon en lançant des tracts en faveur de M. Poher, candidat à la présidence de la République, lorsque, près de Thuir (Pyrénées orientales), un de ceux-ci, par le plus grand des hasards, tomba sur un « atomiseur » dont se servait un viticulteur pour pulvériser des insecticides. Malgré son petit format, le tract boucha l'arrivée d'air de l'appareil dont la turbine explosa. Son appareil devenu inutilisable, le vigneron est allé porter plainte à la gendarmerie.

Cyclisme

MERCKX DOMINE

La quinzième étape du Tour d'Italie, disputée hier contre la montre entre Cesenatico et Saint-Marin, sur une distance de 49 km. 500, avec un parcours très accidenté, a vu la confirmation de la grande classe du Belge Eddy Merckx. Celui-ci, en effet, parti le dernier pour disputer cette étape de la vérité, a nettement dominé la course et a finalement terminé avec plus d'une minute d'avance sur son rival le plus direct, l'Italien Felice Gimondi. Merckx, naturellement, renforce sa position de leader du classement général et il semble maintenant que, sauf accident, il ne sera plus dépossédé de son maillot rose. Mais attendons, il y a encore de nombreux kilomètres... et des grands cols dans les Dolomites avant la consécration finale à Milan.

Signalons également la belle course du Suisse Bernard Vifian qui, malgré un retard de plus de six minutes sur le champion belge, a néanmoins pris une très belle dixième place.

Classement de l'étape: 1. Merckx (Be), 1 h. 14' 15"; 2. Gimondi (It), à 1' 07"; 3. Ritter (Dan), à 2' 56"; 4. Zilioli (It), à 3' 23"; 5. Schiavon (It), à 3' 40"; 6. Altig (All), à 3' 45". Puis: 10. Vifian (S), à 6' 06".

Classement général: 1. Merckx (Be); 2. Gimondi (It), à 1' 41"; 3. Zilioli (It), à 3' 04"; 4. Schiavon (It), à 4' 32"; 5. Bitossi (It), à 4' 54".

● L'étape d'hier du Tour des six provinces était divisée en deux tronçons. La première demi-étape, course contre la montre, a été remportée par Poulidor, devant Bracke, Pingeon et Anquetil. La seconde, en ligne, a vu la victoire du Belge Leman, alors que le Suisse Peter Abt terminait quatrième. Au classement général, Poulidor a ravi la première place à Bracke qui est second, Pingeon étant troisième.